



ORBEIL

BULLETIN MUNICIPAL JUILLET 2022



SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE	P 3-4
LA VIE COMMUNALE	
• LE COMPTE ADMINISTRATIF 2021 ET LE BUDGET 2022	P 5-6
• TRAVAUX DE DEERTHUS. TRAITEMENT DES EAUX DE RUISSELLEMENT SUITE AUX SINISTRES 2021	P 7
• TRAVAUX DE VOIRIE SUITE AUX SINISTRES DE L'ANNEE 2021	P 7
• LES EMPLOYES DE LA VOIRIE	P 8
• ADRESSAGE	P 8
• DOMAINE DE VORT	P 9
• ECOLE. ACCUEIL PERISCOLAIRE ET RESTAURANT SCOLAIRE. LE TEMPS A L'ECOLE	P 10
• LES AFFAIRES SOCIALES	P 11
• AIDES ET ATELIERS POUR LES PROCHES AIDANTS	P 11-12
• LA MUTUELLE VILLAGE PRECOCIA	P 13-16
MAIRIE	
• RENSEIGNEMENTS PRATIQUES. HORAIRES. PERMANENCES	P 17-18
• CONTACTS UTILES	P 18
TARIF DES LOCATIONS DES BATIMENTS DE LA COMMUNE	
• SALLE DES FETES TARIFS 2022	P 19
• DOMAINE DE VORT TARIFS 2022	P 20-21
• DOMAINE DE VORT TARIFS 2023	P 22-23
• SALLE DES FETES TARIFS 2023	P 23
• TARIF DESINFECTIION DES LOCAUX COMMUNAUX.	P 24
• MARABOUS D'ORBEIL ANIMATIONS.	P 24
• LOCATION D'UNE SALLE POUR BUEAUX	P 24
INFORMATIONS	
• ENTRETIEN DES TROTTOIRS ET ELAGAGE DES ARBRES	P 24
• DERATISATION	P 24
• INAUGURATION TERRAIN MULTISPORT	P 25
• MAIRE HONORAIRE	P 25
• NECROLOGIE DE MONSIEUR ROBERT FAYE	P 25
• DONS POUR L'UKRAINE	P 26
• DON DU SANG	P 26
• CAMPAGNE DE STERILISATION DES CHATS ERRANTS	P 26
• POUBEILLES ET DECHETS VERTS AU CIMETIERE	P 26
• NOMS SUR LES BOITES A LETTRES	P 26
• SME	P 27-28
• VALTOM	P 29-30
• INFO DE L'AGGLO PAYS D'ISSOIRE	
— PROGRAMME DES RANDONNEES	P 31
— FESTIVAL ECO-RESPONSABLE AUVER'GREEN 2022	P 32-33
LES ASSOCIATIONS	
• AMICALE LAIQUE	P 34-40
• LES SABOTS D'ORBEILL — BOURREE YSSOIRIENNE	P 40
• LE CLUB DES JOURS HEUREUX	P 41
• APE (ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES)	P 41
• ORBEIL ANIMATIONS	P 42
• BRICOLES ET FARIBOLES	P 42
• LE NEZ A TA PORTE	P 43
CALENDRIER DES FESTIVITES 2^{EME} SEMESTRE 202	P 44

Directeur de la publication : MERLEN Bernard, Crédits photographiques : BOUILLAND Frédéric, GARDETTE Christelle, GARNERO Tristan, GAYDIER Simonne, GIRARD Didier, GUERET Gilles, MERLEN Bernard, MESTAS Chantal, ROUCHON Gérard, VIDAL Gisèle, les associations de Perthus, le Nez à ta porte, les Sabots d'Orbeil, les Jours Heureux, l'APE, l'Amicale Laïque, Bricoles et Fariboles



Bernard MERLEN
Maire d'ORBEIL

LE MOT DU MAIRE

Pour 2022, les projets d'investissement visent particulièrement à mettre le plus possible en sécurité notre commune.

En premier, j'avais sollicité la solidarité de l'Etat dans le cadre des catastrophes naturelles des 28 juin et 12 août qui nous a été refusée.

Ne baissant pas les bras, la commune a sollicité notre Conseillère Régionale Florence DUBESSY et nos Conseillers Départementaux Isabelle VALLEE et Bertrand BARRAUD qui nous ont obtenu une aide de 40% de la Région ainsi qu'une aide de 40% du Département.

Nous allons remettre en état nos chemins et fossés très endommagés lors des intempéries des 28 juin, 12 août et 14, 15 septembre 2021.

Pour ce faire, la société CYMARO, retenue par la commune pour ces travaux, a commencé ces diverses réfections pour un montant de 151.421,05 € HT.

Par la suite, une mise en sécurité débutera vers la fin de l'année par la construction d'un bassin d'orage avec canalisation d'eau pluviale qui se situera au-dessus du chemin des Combes à Naves.

Construction d'une digue au niveau de l'aire de jeux des enfants qui sera déplacée sur le haut du parking de l'école et d'un déversoir d'orage.

Pour ces travaux d'un montant estimé à 153 530 HT, j'ai sollicité une subvention de l'Etat d'un montant de 80% du total des travaux dont je suis en attente réponse.

Dans le futur, une deuxième phase de travaux sera programmée pour une mise en sécurité du lotissement d'Orbeil avec la construction d'un bassin d'orage sur le haut de la montée de Chamblard.

Je tiens à remercier notamment mon adjoint Frédérique BOUILAND en charge des voiries urbaines et rurales ainsi que de l'urbanisme pour son implication dans ce dossier complexe.

Concernant les travaux de mise en séparatif des eaux usées et des eaux pluviales de Perthus et de la Ribeyre par le SIREG, ces derniers sont terminés et les habitants auront deux ans pour effectuer le branchement des eaux usées sur ce nouveau réseau.

Pour les travaux d'aménagement du bourg de Perthus, ces derniers sont toujours en cours et ont pris du retard suite à des difficultés d'approvisionnement en matériel.

J'ai été heureux de pouvoir inaugurer notre terrain multisport communal à destination de notre jeunesse et des enfants de notre école. Ils auront un équipement aux normes qu'ils pourront utiliser dans le cadre du sport prévu durant leur formation scolaire.

Je veux que cette installation soit un lieu de convivialité, d'échange, de partage et de bien vivre ensemble.

J'ai pu remarquer que notre jeunesse s'était déjà bien appropriée cet espace ce qui me réjouit.

Durant cette inauguration , j'ai eu le plaisir d'annoncer que sur ma demande, Monsieur Philippe CHOPIN, en sa qualité de préfet du Puy-de-Dôme, a nommé le 22 mars Monsieur Gérard GOURBEYRE, notre ancien maire et ami comme maire honoraire de notre commune.

Je le félicite pour ces 19 années passées en tant que maire qu'il a consacré à notre commune, à son épanouissement ainsi qu'au bien-être de ses habitants.

Je vous souhaite à toutes et à tous, un bel été et de passer de bonnes vacances.

Le Maire
Bernard MERLEN

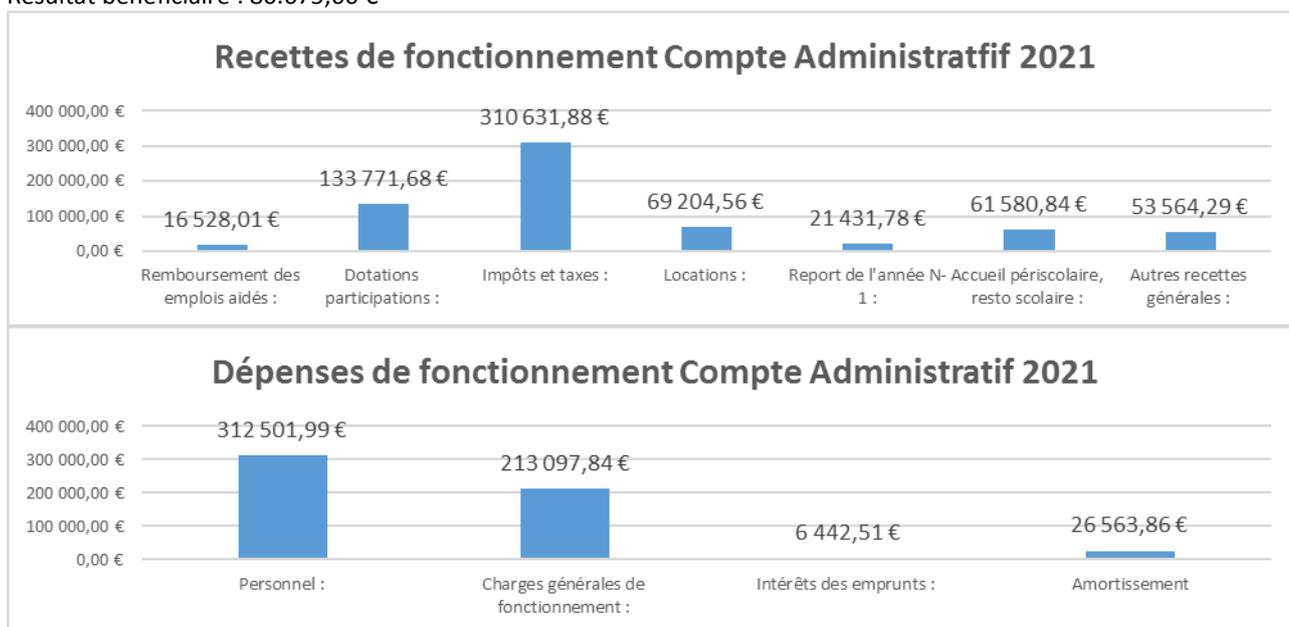
LA VIE COMMUNALE

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Il est le résultat des dépenses et des recettes réalisées en fonctionnement et en investissement.
Il fait apparaître l'excédent ou le déficit de l'année écoulée.

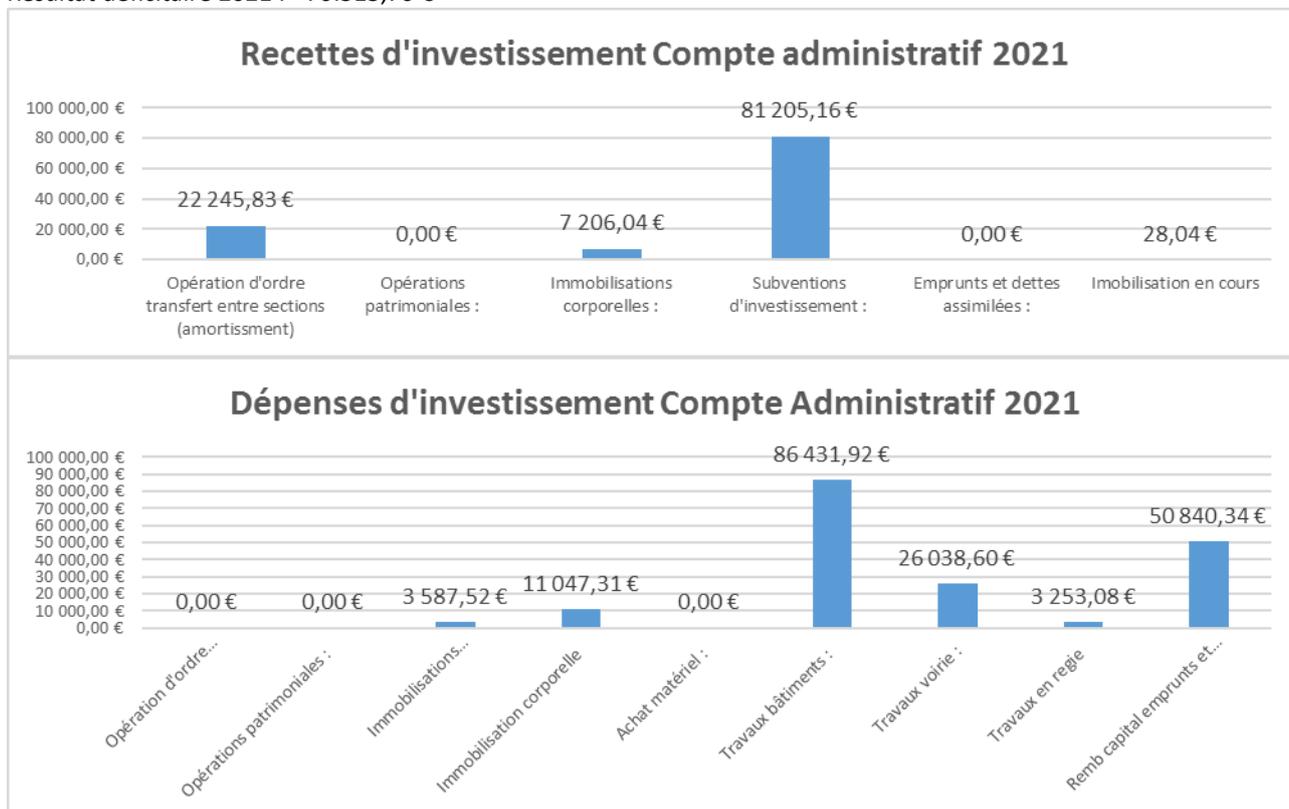
1/ En fonctionnement : (Total des recettes = 645.281,26 € et total des dépenses = 558.606,20 €)

Résultat bénéficiaire : 86.675,06 €



2/ En investissement : (Total des recettes : 110.685,07 € et total des dépenses : 181.198,77 €)

Résultat déficitaire 2021 : - 70.513,70 €

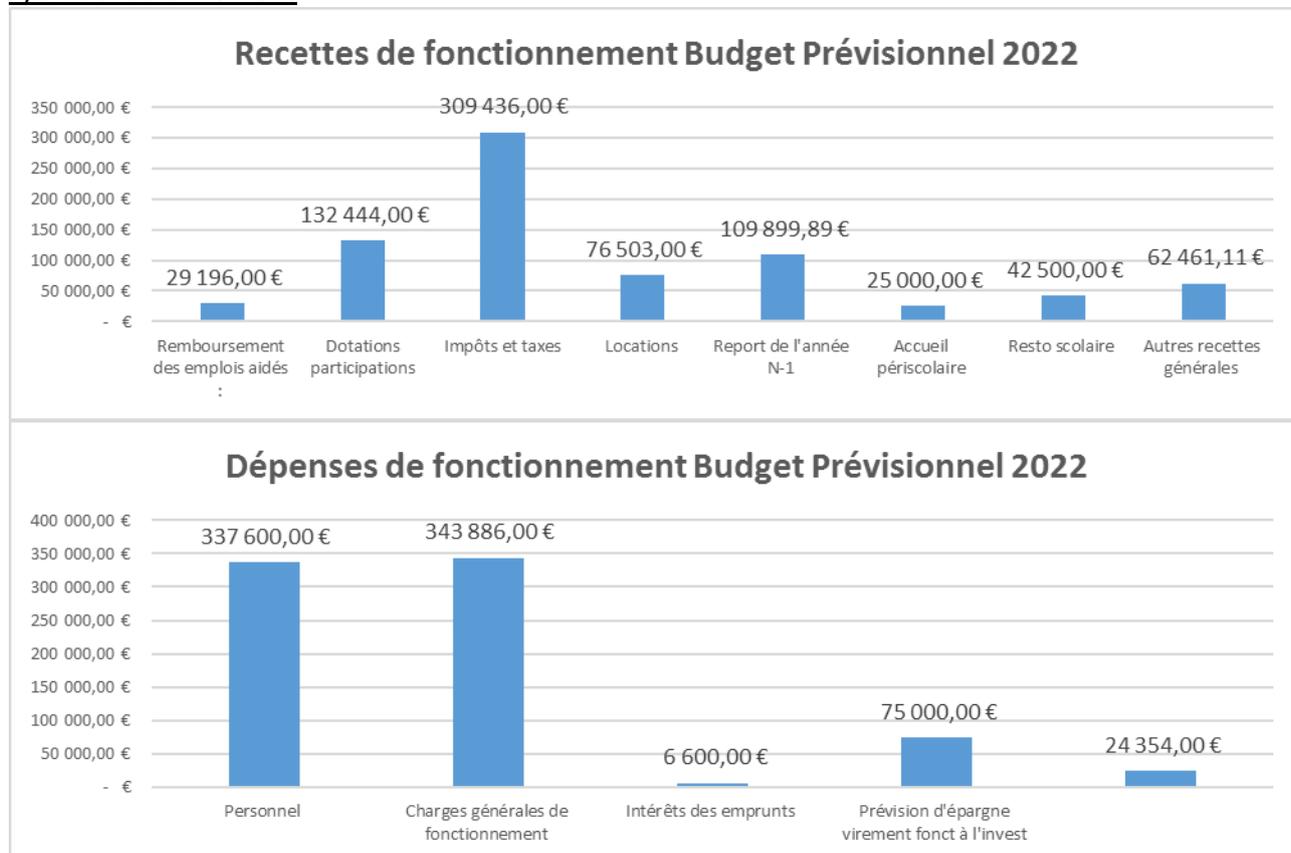


LE BUDGET 2022

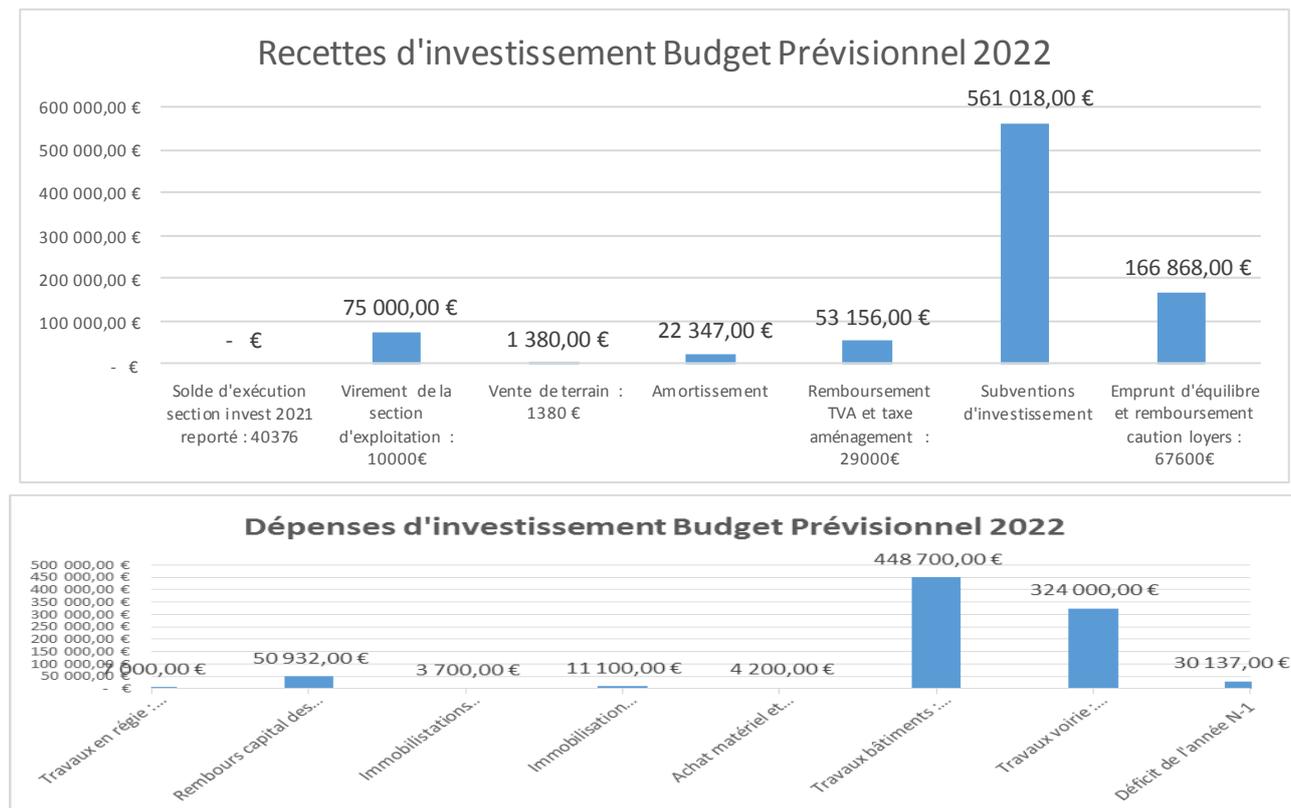
Le budget de la commune a été voté en conseil municipal le 04 avril 2022

Il s'élève à 787.440 € en fonctionnement et à 879.769 € en investissement, soit un total de 1.668.589 €.

1/ En fonctionnement :



2/ En investissement :



LA VIE COMMUNALE

TRAVAUX DE PERTHUS

A ce jour, les travaux de restructuration de voirie sont achevés, le génie civil des réseaux est réalisé et les fouilles d'enfouissement sont terminées. Les équipes de la société SPIE s'affairent à réaliser les différents câblages et raccordement pour la basse tension et l'éclairage public.

A la fin de cette tâche (juin 2022), l'entreprise CYMARO pourra réaliser l'ensemble des revêtements de chaussée et de trottoir. La dépose des supports aériens interviendra un peu plus tard dans le planning.

TRAITEMENT DES EAUX DE RUISSELLEMENT SUITE AUX SINISTRES DE L'ANNÉE 2021

Au regard de l'étude hydrologique liée à la mise en place du PLUI, il s'avère qu'avaient été détectées différentes zones pour créer des bassins de rétention en cas de fort ruissellement des eaux pluviales.

La Collectivité a alors effectué des demandes de dossiers de subventions pour les emplacements où les bassins sont prévus.

A ce jour, la Commune est en mesure de créer le premier bassin sur le terrain de la Prade.

Le second, situé à Naves, est en cours d'analyse par le bureau d'études GEOVAL.

La commune, quant à elle, est en cours d'acquisition des terrains susceptibles de recevoir cet ouvrage.

Ces deux chantiers pourraient débuter au mieux en fin d'année 2022 mais plus certainement en début d'année 2023.

Enfin, concernant le bassin situé dans la montée de Chamblard, la commune est en train de faire une demande d'emplacement réservé, suite à la modification du PLUI sur les emplacements réservés, afin de pouvoir créer ce dernier bassin qui permettra de protéger nos habitations.

TRAVAUX DE VOIRIE SUITE AUX SINISTRES DE L'ANNÉE 2021

A compter de juin 2022 et suite aux aides du Département et de la Région qui nous ont accordé des subventions exceptionnelles, la Commune va commencer à exécuter les travaux de remise en état de nos chemins, de nos fossés et de nos talus par le biais de l'entreprise CYMARO.

Les travaux débuteront par les secteurs de Naves, de Perthus, du Chauffour, de Paille, de Moidas et de Vort.

Certains agriculteurs ont été mis en relation avec l'entreprise afin d'optimiser le rendu de tous ces travaux.

Les travaux pour ces réfections coûteront 181.705,50 € TTC pour lesquels la Commune sera subventionnée à hauteur de 80 % du montant hors taxe.

Frédéric BOUILLAND

LES EMPLOYES DE LA VOIRIE

Nous employons actuellement un agent territorial à 32 h, un agent à 30 h en contrat aidé jusqu'au 30 juin 2022 puis en CDD jusqu'au 30 octobre et un agent à 30 h en contrat aidé jusqu'au 30 novembre.

L'entretien du jardin des senteurs est effectué par notre équipe. Cette charge était confiée auparavant à un prestataire.

L'ancienne garderie, située 4 rue des Ecoles, sera transformée en un deux pièces avec salle d'eau. Les employés utilisent au mieux les jours d'intempéries pour avancer dans les travaux.

Cet appartement devrait être ouvert à la location en fin d'année. L'ancien presbytère sera ainsi constitué de 4 logements et d'une cuisine pour le restaurant scolaire.



Afin que chaque locataire ait son propre abonnement, la commune financera l'installation de compteurs électriques individuels en remplacement des sous-compteurs existants. Ces derniers avaient été posés dans les années 80 lors la première rénovation du bâtiment avec création de gites.

ADRESSAGE

Suite au recensement effectué en début d'année, il s'est avéré plusieurs anomalies concernant les adresses des habitants de la commune (nom de rue identique sur des lieux différents).

Chaque habitation doit avoir un numéro associé à un nom de rue, de route, de chemin, d'impasse ou de quartier.

L'adressage est réalisé sous la responsabilité du Maire assisté du Conseil municipal.

Un adressage complet implique :

1. la **dénomination de l'ensemble des voies de la commune** et la **numérotation de tous les locaux situés sur ces voies** ;
2. l'**affichage des noms de voies et des numéros sur des panneaux signalétiques** ;
3. et l'**information des administrés et de l'administration – dont la transmission**

de l'ensemble des adresses sous un mois au centre des impôts fonciers (décret n° 94-1112 de 1994).

Avant la fin de l'année 2022 une refonte de l'adressage sera effectuée et validée en Conseil Municipal. Chaque habitant impacté par une modification de son adresse sera informé personnellement.

Cette mesure permettra entre autres à tous les Orbeillois de bénéficier du raccordement à la fibre et d'une meilleure distribution du courrier.

En attendant et pour éviter tout désagrément, **il est conseillé à chaque usager de mettre son nom sur sa boîte aux lettres.**

Gilles GUERET
1^{er} Adjoint

LE DOMAINE DE VORT

Cet hiver et ce début d'année, le gîte a pu fonctionner quasi normalement.

Enfin !!

Sur la période plus calme, les employés de la commune en ont profité pour remplacer le sol souple des chambres du 1^{er} étage et rafraîchir quelques pièces (chambres, salle de bains, cuisine...).

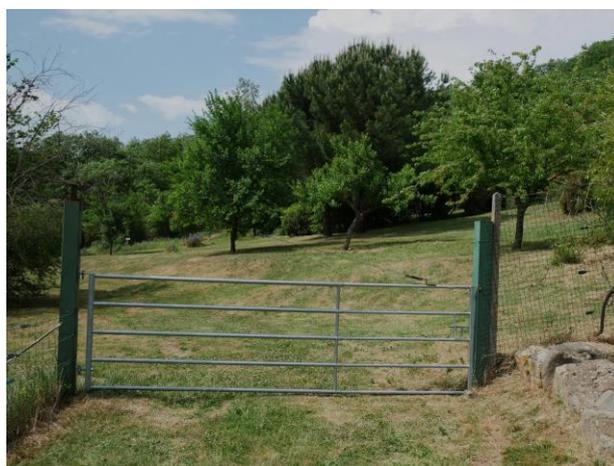
Maintenant que les beaux jours sont aux rendez-vous, ils se consacrent aussi à l'entretien de l'extérieur.

Nous avons pu enlever le portail entre le jardin de Vort et le domaine pour le remplacer par une barrière.

Pour les locations du gîte nous avons modifié le mode de fonctionnement. Dorénavant, il est possible de louer la salle panoramique en dernière minute si le domaine n'est pas loué. Si vous souhaitez plus d'informations n'hésitez à contacter les employés du domaine Marie-Amélie et Michel par mail (vort.orbeil@wanadoo.fr) ou par téléphone au 04.89.89.53.12 ou 06.08.00.03.43.

Bonnes vacances à toutes et à tous

Florence FAYE et Christelle GARDETTE



L'ECOLE, L'ACCUEIL PERISCOLAIRE ET LE RESTAURANT SCOLAIRE

Bonjour à tous,
L'été est déjà arrivé!!! Nos enfants peuvent donc profiter du nouveau terrain multisports. Hélas dès les premiers jours quelques personnes malveillantes ont dégradé et déposé des immondices. Pas facile de gérer ceci. On ne peut pas monter la garde!!!
Merci à tous de respecter ce lieu si apprécié de nos enfants. Nous savons que ce ne sont pas forcément des personnes d'Orbeil.

LE TEMPS A L'ECOLE

Après deux projets de classe découverte annulés pour cause de Covid, celui-ci s'est enfin concrétisé en ce mois de mai 2022 : 5 jours au bord de l'océan Atlantique. Les élèves des classes CE et CM sont partis à Saint Palais sur Mer, dans les Charentes Maritimes, pour découvrir le milieu marin. Sous un ciel bleu, ils se sont baladés dans les dunes, ont fait de la pêche à pied, étudié la laisse de mer et observé les carrelets. Pendant que les plus jeunes fabriquaient leur propre cerf-volant, les élèves de CM se sont initiés au char à voile. Pour la dernière journée, les maîtresses ont proposé une balade en bateau pour approcher Fort Boyard et une visite à l'aquarium de la Rochelle.
Il est certain que cette classe à l'océan restera dans les mémoires de tous!

Nathalie CHALLENGE, Directrice de l'école



En ce qui concerne le restaurant scolaire, nous sommes en train d'étudier les tarifs qui vont probablement être revus à la hausse en raison de l'augmentation importante du prix des denrées.
Profitez bien des beaux jours du terrain.
BONNES VACANCES.

Mireille GAYARD et Sandrine MANLHIOT



LES AFFAIRES SOCIALES

Les beaux jours sont là et avec eux les fortes chaleurs. En cas de canicule la commune déclenche un plan d'alerte afin de protéger ses habitants, notamment les personnes les plus fragiles.

Si tel est votre cas ou une personne de votre entourage, vous pouvez vous inscrire sur le registre de la mairie. Ainsi nous pourrons vous apporter conseil et assistance en cas de besoin.

Florence FAYE et Mireille ARCHIMBAUD



Je m'hydrate

Mon corps transpire beaucoup pour se maintenir à la bonne température: il perd de l'eau et risque la déshydratation. Je m'hydrate en buvant de l'eau régulièrement (au moins 1,5 litre par jour), même si je n'ai pas soif, et je mouille ma peau régulièrement. J'évite les boissons alcoolisées et je limite le café. Si je suis parent, je veille à ce que mes enfants boivent eux aussi suffisamment. Je pense aussi à mes animaux de compagnie, qui peuvent également souffrir de déshydratation.



Je mange suffisamment

Je n'oublie pas de m'alimenter, éventuellement en fractionnant mes repas, même si j'ai peu d'appétit. Je privilégie les portions de fruits et légumes comme le concombre, la tomate ou le melon, riches en eau, ou les laitages qui représentent une bonne source d'hydratation. J'évite les aliments trop gras qui demandent à mon corps beaucoup d'efforts pour les digérer. Je veille à respecter la chaîne du froid lorsque je fais mes courses afin d'éviter le développement de micro-organismes.



Je me protège du soleil

Si je suis à l'extérieur, je porte des vêtements légers et un chapeau à large bord, éventuellement des lunettes de soleil. J'évite de m'exposer en plein soleil entre 11h et 15h et dans tous les cas je me promène plutôt à l'ombre. J'utilise une bonne crème solaire, dont l'indice de protection dépasse 30. Dans mon logement, je ferme mes stores ou mes volets aux heures les plus chaudes et j'attends la nuit pour aérer. Les petits enfants sont particulièrement vulnérables aux coups de soleil!



J'évite les efforts physiques

Afin de maintenir sa température à 37 degrés, mon corps transpire beaucoup et fait augmenter le rythme cardiaque. Si je dois faire des efforts intenses je privilégie le petit matin et le soir. Je porte également des vêtements amples et clairs et des matières qui aideront mon corps à respirer et à se refroidir. Dans tous les cas, j'écoute mon corps et je m'arrête au moindre signe de fatigue.

AIDES POUR LES PROCHES AIDANTS

Le service d'aide à domicile APAMAR propose des actions à destination des **proches aidants** à partir de juin 2022. Ainsi, 3 groupes de

paroles et 3 randonnées gourmandes seront organisés.

Pour plus d'informations, contacter APAMAR au 04 73 43 75 71 ou issoire@apamar.fr

ATELIERS POUR LES PROCHES AIDANTS

En partenariat avec le CLIC et dans le cadre d'un financement Conférence des Financeurs 63, l'AVIHE (Accompagner la Vieillesse et le Handicap Ensemble) propose des ateliers "à la carte" à destination de personnes aidant un proche de plus de 60 ans vivant à domicile ou en EHPAD.

Ces différentes actions (groupe de paroles, sophro'balades, yoga du rire, gym douce, ergothérapie, sophrologie) sont animées dans les EHPAD de notre territoire hormis pour les sophro'balades qui se déroulent en extérieur.

Elles ont pour but de :

- Offrir des espaces d'expression / de sensibilisation sur la place et le rôle des aidants auprès de leurs proches, sur leurs ressentis et leurs difficultés.

- Dispenser des formations, des conseils ou des techniques à reproduire de manière autonome pour que les proches aidants s'approprient de bonnes pratiques en matière de gestion émotionnelle, de prévention et d'éducation à la santé.

- Instituer une régularité et une durée dans les activités-ateliers (cycles) afin que les proches aidants retrouvent un « rythme » et une « habitude » à faire des choses pour eux-mêmes, pour leur santé et leur bien-être, alliée au plaisir d'appartenir à un groupe.

- Multiplier les possibilités de partages, d'échanges et de convivialité, pour redonner le plaisir des rencontres et pour (re)créer des liens sociaux.

Pour plus d'informations, contacter Marilyne à l'AVIHE au 04 73 39 02 03.

Les Entr'Aidants

Des activités pour les proches aidants de personnes âgées vivant à domicile ou accueillies en EHPAD

**Ateliers gratuits
Inscription obligatoire
(Places limitées)**

VOUS ACCOMPAGNEZ UN PROCHE VIVANT A VOTRE DOMICILE OU ACCUEILLI EN EHPAD ?

Votre rôle est essentiel et il est important de penser à vous !

L'Association AVIHE, en partenariat avec le CLIC d'Issoire Bassin Montagne proposent des ateliers « à la carte » organisés dans différents EHPAD situés sur votre territoire

- ✓ Prendre soin de vous et vous ressourcer
- ✓ Echanger et rencontrer d'autres familles
- ✓ Découvrir des astuces et des nouvelles pratiques

Parcourez le programme et venez nombreux !

Demandez un bulletin d'inscription auprès du CLIC ou de l'Association AVIHE

Contactez Marilyne au **04 73 39 02 03** ou par mail : lesentraidants.avihe@gmail.com

www.avihe.fr

Illustrations réalisées par Esther LOURBAUDOU

CLIC
TOUT EN FAISANT

accompagner la vieillesse et le handicap ensemble **avihe**
L'Association regroupe 32 EHPAD pour conduire des projets communs aux services des personnes âgées ou en situation de handicap et de leurs proches

Action financée par **Conférence des Financeurs 63**

LA MUTUELLE VILLAGE PRECOCIA

La mutuelle interprofessionnelle PRECOCIA, dont le siège social se trouve à Cournon, propose ses services et peut organiser des rencontres en mairie d'Orbeil avec toutes les personnes qui seraient intéressées. Vous trouverez ci-dessous des renseignements sur les différentes garanties proposées. N'hésitez pas à la contacter.



PRECOCIA => Nos coordonnées :

Agence :

21 Rue de Sarliève – Le Triangle – 2^{ème} étage –
63 800 Cournon d'Auvergne

Du Lundi au Vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h30
suite aux dispositions sanitaires actuelles

Téléphone : 04 73 31 75 00

Du Lundi au Vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h

Mail : emilie.rolland@precocia.fr

Site Internet : www.mutuelle-precocia.fr



LA MUTUELLE PRÉCOCIA

❖ Qui sommes-nous ?

Organisme Mutualiste relevant du Code de la Mutualité, sous la forme d'une société de personnes à but non lucratif, créé par les artisans et commerçants du Puy-De-Dôme en 1950.

Dernière mutuelle interprofessionnelle indépendante ayant son siège social dans le Puy-De-Dôme.

Précocia, une mutuelle à taille humaine, à votre écoute, pour toujours mieux vous protéger



LA MUTUELLE DE VILLAGE

❖ Pourquoi une Mutuelle de Village ?

Devant le constat d'un nombre croissant de personne(s) en précarité et en difficulté pour accéder aux soins, nous avons décidé de proposer aux communes du Puy-de-Dôme de créer une Mutuelle de village.

Le principe est simple : Mutualiser pour faire baisser les dépenses.

Ce dispositif permet un accès à une complémentaire santé à moindre coût avec des prestations et des services de qualité.



LA MUTUELLE DE VILLAGE

❖ Définition

Il s'agit d'un contrat spécifique dont les garanties et les tarifs ont été présentés à la Commune.

Cette dernière joue le rôle de facilitateur. Le bulletin d'adhésion reste un contrat individuel, conclut entre Précocia et l'administré. La Commune n'interfère pas dans les choix.

Ce dispositif permet aux personnes qui adhèrent ainsi qu'à leurs proches (conjoint, enfants) de bénéficier d'une couverture santé à moindre coût.

En effet, la Mutualisation du risque permet d'avoir accès à de meilleures garanties avec des tarifs plus bas que dans le cas d'une couverture individuelle.



LA MUTUELLE DE VILLAGE

❖ L'organisation

Les administrés, pouvant profiter de cette offre, doivent résider sur la commune et ne pas bénéficier d'une garantie obligatoire par le biais de leur employeur.

Des permanences à la Mairie peuvent être tenus par un conseiller mutualiste de Septembre à Décembre, suivant un planning fixé à l'avance. Ce dernier conseille et oriente les habitants dans les démarches administratives tant dans la comparaison des garanties que dans la résiliation des contrats.

Pour un **accompagnement optimal**, nous conseillons de se munir du détail de garantie actuel, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois, de l'attestation de droits à l'Assurance Maladie Obligatoire et d'un RIB.





HOSPITALISATION accordée par l'Assurance Maladie Obligatoire

	Village 1 Base RO + Mutuelle	Village 2 Base RO + Mutuelle	Village 3 Base RO + Mutuelle
Honoraires	150 %	200 %	300 %
Frais de séjour	100 %	100 %	100 %
Chambre particulière par nuit :			
- Chirurgie, médecine, maternité illimitée	50 €	60 €	80 €
- Autres séjours (sauf psy) (1)	20 €	25 €	30 €
Chambre en ambulatoire : en hospitalisation avec une anesthésie et/ou chirurgie sans nuitée	20 €	30 €	40 €
Forfait journalier hospitalier (2)	Frais réel	Frais réel	Frais réel
Frais d'accompagnement par jour (3)	20 €	25 €	30 €
Forfait assuré pour actes supérieurs à 120 €	Inclus	Inclus	Inclus
Frais de transport	100 %	100 %	100 %

(1) Chambre particulière autres séjours (hors psychiatrie) : limite de 60 jours par an en maison de convalescence et de repos, et en maison d'enfants à caractère sanitaire (milieu médical spécialisé). Limite 90 jours par an en centre agréé de rééducation fonctionnelle. Limitation à 90 jours par an toutes disciplines particulières confondues. Placements à l'année et temporaires exclus. (2) Forfait hospitalier illimité en chirurgie, médecine et maternité. Limite de 30 jours par an en psychiatrie. Limite de 60 jours par an en maison de convalescence et de repos, maisons d'enfants à caractère sanitaire (milieu médical spécialisé). Limite de 90 jours par an en centre agréé de rééducation fonctionnelle. Limitation à 90 jours par an toutes disciplines particulières confondues. Placement à l'année et temporaire exclus. (3) Frais d'accompagnant : montant par jour de médecine et chirurgie pour les personnes âgées de moins de 16 ans et de plus de 75 ans. Limite de 30 jours par an.



DENTAIRE accordé par l'Assurance Maladie Obligatoire

	125 %	150 %	200 %
Soins			
Orthodontie	200 %	250 %	325 %
Prothèses	200 %	250 %	350 %
- Plafond annuel des prothèses dentaires (TM inclus)	600 €	800 €	1 200 €
Implant (non pris en charge AMO limité à 1 par an)	100 €	300 €	500 €

Sont concernés : tous les actes entrant dans le cadre du dit « panier 100% Santé », du dit « panier maîtrisé » et du dit « panier libre » selon le taux indiqué de la garantie choisie. Le plafond dentaire est exprimé sur une année civile, uniquement sur la base des actes de prothèses dentaires conformes aux conditions d'attributions AMO, inscrites dans la nomenclature CCAM et dans la limite du montant mentionné ci-dessus. Au-delà, la Mutuelle ne procédera à aucun remboursement. Les actes dentaires cotés AMO sont remboursables sur la base AMO et selon le niveau de couverture.



OPTIQUE accordé par l'Assurance Maladie Obligatoire (forfait annuel renouvelable à date de consommation)

	100 % + 150 €	100 % + 210 €	100 % + 300 €
Lunettes (verres et monture) adulte et enfant			
- Bonus fidélité après 12 mois révolus sans consommation (4)	20 €	25 €	40 €
- Bonus fidélité après 24 mois révolus sans consommation (4)	60 €	70 €	100 €
Lentilles correctrices acceptées ou refusées AMO	100 % + 75 €	100 % + 110 €	100 % + 150 €
Opération de la myopie, implant multifocal (forfait / œil)	100 €	150 €	200 €

Sont concernés : tous les actes entrant dans le cadre du dit « panier A » et/ou du dit « panier B » remboursables sur la base AMO et selon le niveau de couverture.
(4) La prise en charge est limitée à un équipement par an à date de consommation. Le forfait se renouvelle le lendemain de l'année de consommation écoulee. Le premier bonus se génère le lendemain de la première année de non consommation écoulee. Le deuxième bonus se génère le lendemain de la deuxième année de non consommation + bonus 1 écoulés. Un équipement est composé de deux éléments à savoir deux verres et une monture. En cas de changement de garantie, la prise en charge ne tient pas compte des consommations et des bonus antérieurs.



AIDES AUDITIVES accordées par l'Assurance Maladie Obligatoire

	100 % + 100 €	100 % + 200 €	100 % + 300 €
Prothèses (forfait par oreille renouvelable à date de consommation)			
- Bonus fidélité après 12 mois d'adhésion à la garantie	25 €	50 €	100 €
Consommables (piles)	100 %	100 %	100 %

Sont concernés : tous les actes entrant dans le cadre de ladite « classe I » et/ou de ladite « classe II » remboursables sur la base AMO et selon le niveau de couverture.
Le bonus s'applique par oreille à la date d'adhésion à l'option définie du dernier bulletin de souscription.



SOINS COURANTS accordés par l'Assurance Maladie Obligatoire

Village 1 Base RO + Mutuelle	Village 2 Base RO + Mutuelle	Village 3 Base RO + Mutuelle
---------------------------------	---------------------------------	---------------------------------

	Village 1	Village 2	Village 3
Honoraires médicaux : Consultations et visites de généraliste et spécialiste dans le parcours de soins (5)	125 %	150 %	225 %
Médicaments (vignette à 15 %, 30 % et 65 %)	100 %	100 %	100 %
Analyses et examens de Laboratoire	100 %	100 %	100 %
Actes d'imagerie et d'échographie	100 %	125 %	150 %
Honoraires paramédicaux	100 %	125 %	150 %
Honoraires médicaux de surveillance et soins thermaux	100 %	100 %	100 %
Matériel Médical	125 %	150 %	200 %

(5) Les visites avec déplacements non médicalement justifiés sont prises en charge dans la limite de 100 % TC.



PREVENTION ET BIEN-ÊTRE

Actes hors nomenclature : sur présentation de la facture originale nominative acquittée et effectuée par des professionnels de santé autorisés (Fitness/Adeli/RPPS) comme ostéopathe, micro kinésithérapeute, acupuncteur...			
Médicaments prescrits sur ordonnance non remboursés caisse RO sur présentation de justificatif	80 € / an	100 € / an	150 € / an
Confort : Forfait hébergement thermale, si cure pris caisse RO			
Actes de prévention pris en charge dans le cadre de la loi du 13 août 2004 (Ostéodensitométrie osseuse, vaccins ...) (6)			

(6) Actes prévus à l'article R871-2 du code de la Sécurité Sociale, dans la limite de prise en charge de la garantie choisie. Liste disponible auprès de la mutuelle.

MA MUTUELLE ASSISTANCE (7)	Oui
FONDS SOCIAL (8)	Oui
PRIME NAISSANCE (9)	Gratuité 1 an

(7) Prestations définies au contrat par le prestataire. (8) Les présentes allocations et participations sont votées chaque année par l'Assemblée Générale donc non reconductibles et seront honorées dans la limite des crédits disponibles. (9) Aucune cotisation n'est demandée pour les enfants nouveau-nés ou adoptés pendant les douze premiers mois de leur adhésion, dès lors que l'inscription a été faite à la date d'effet de l'évènement, et dans les 3 mois qui l'ont suivi.



Tarifs « Ma Mutuelle de Village » pour 2022

	Village 1		Village 2		Village 3	
	Mensuel	Annuel	Mensuel	Annuel	Mensuel	Annuel
De 0 à 25 ans	25 €	300 €	30 €	360 €	38 €	456 €
De 26 à 30 ans	32 €	384 €	40 €	480 €	45 €	540 €
De 31 à 40 ans	35 €	420 €	45 €	540 €	50 €	600 €
De 41 à 50 ans	40 €	480 €	50 €	600 €	60 €	720 €
De 51 à 60 ans	50 €	600 €	60 €	720 €	70 €	840 €
De 61 à 70 ans	60 €	720 €	70 €	840 €	85 €	1 020 €
De 71 à 80 ans	70 €	840 €	80 €	960 €	95 €	1 140 €
81 ans et plus	75 €	900 €	85 €	1 020 €	99 €	1 188 €

- ❖ Tarif par personne selon l'année de naissance
- ❖ Cotisation gratuite à partir du 3^{ème} enfant

MAIRIE

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

COORDONNÉES DE LA MAIRIE

1, Rue des Ecoles - 63500 ORBEIL

Tél. : 04.73.89.19.16

Adresse mail : mairie.orbeil@wanadoo.fr

Site Internet : www.orbeil.com ou www.orbeil.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT AU PUBLIC

Lundi, jeudi et vendredi de 16 h à 18 h.

PERMANENCE DES ÉLUS

Secteur	Responsable	Suppléants	Permanences en mairie
Administratif	Bernard MERLEN Maire		Tous lundis de 17h00 à 18h00
Bâtiments communaux et gestion personnel de voirie	Gilles GUERET Premier adjoint	Bruno LAURENT	Tous les jeudis de 17h00 à 18h00
Voirie urbaine, rurale et urbanisme (*)	Frédéric BOUILLAND Deuxième adjoint		Tous les vendredis De 17h00 à 18h00
Ecole, accueil périscolaire et affaires sociales	Mireille GAYARD Troisième adjoint	Sandrine MANLHIOT Célia CONTAMINE	Assure les remplacements et sur rendez-vous
Domaine de Vort Et espaces verts	Christelle GARDETTE Quatrième adjoint	Florence FAYE	

(*) Pour toutes les affaires d'urbanisme (demande de permis de construire, renseignements et certificats d'urbanisme, etc.), veuillez **impérativement** vous adresser à Frédéric BOUILLAND les vendredis de 17h00 à 18h00. Il est préférable de prendre un rendez-vous afin d'éviter toute attente inutile.

Rappel pour le dépôt des documents d'urbanisme : 4 exemplaires pour les permis de construire et 3 exemplaires pour les autres demandes (certificats d'urbanisme, déclarations préalables, etc)

ÉCOLES

Téléphone groupe scolaire : 04.73.55.59.27

Adresse mail : ecole.orbeil.63@ac-clermont.fr

RÉSERVATIONS DE LA SALLE DES FÊTES

Adresse de la salle : Chemin d'Ybois, Le Chauffour, 63500 ORBEIL

Téléphone (mairie) : 04.73.89.19.16

(lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 18h)

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

DOMAINE DE VORT

Gîte de séjour, location de salles pour formations et séminaires

Adresse : Domaine de Vort
63500 ORBEIL
Téléphone et fax : 04.73.89.53.12
Portable : 06.08.00.03.43
Adresse mail : vort.orbeil@wanadoo.fr
Site Internet : www.orbeil.com ou www.orbeil.fr

AGGLOMÉRATION DU PAYS D'ISSOIRE

Adresse : 20, Rue de la Liberté
BP 90162
63504 ISSOIRE Cédex
Téléphone : 04.15.62.20.00
Service d'aide à domicile, accompagnement des séniors : 04.15.62.20.01

CONTACTS UTILES

- **SUEZ** :
Service Clients : 04 2010 2020 (prix d'un appel local)
(du lundi au vendredi de 9h00 à 13h00 et 14h00 à 19h00 et le samedi de 9h00 à 12h00)
En cas d'urgence : 0 977 401 135 (prix d'un appel local)
Vous voulez tout savoir sur votre eau ? Rendez-vous sur : www.toutsurmoneau.fr
Des informations locales sur l'eau et des services en ligne pour faciliter vos démarches 24h/24.
- **ENEDIS Urgence dépannage électricité** :
En cas de panne sur le réseau électrique : 09 726 750 63
- **ORANGE** : En cas de panne ou dysfonctionnement : 3900 (pour les particuliers)
- **Gendarmerie** :
En journée de 8h à 19 h : 04.73.89.80.80 (gendarmerie d'Issoire)
Urgences 24H/24 : 17 (Centre opérationnel de Clermont-Fd)
- **Pompiers** : 18
- **SAMU** : 15
- **Centre anti-poisons de Lyon** : 04.72.11.69.11
- **« Allô service public »** : 3939 (*)

et le portail internet de l'administration française : www.service-public.fr informent l'utilisateur sur les sujets de la vie quotidienne et l'orientent vers les organismes administratifs lui permettant de connaître ses obligations, d'exercer ses droits et d'accomplir ses démarches.

(*) le 3939 est accessible du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 et le samedi de 8h30 à 12h30. (0,12 € TTC/min à partir d'un poste fixe)

- **CABINET D'INFIRMIERES D'ORBEIL**
12, Route d'Issoire – Le Chauffour – 63500 ORBEIL Tél : 06.65.37.43.34
Les infirmières ne tiennent pas de permanence à leur cabinet du Chauffour.
- **TAXI D'ORBEIL** Tél : 04.73.55.92.74
- **Centre d'appel des plaintes de l'Agence nationale des Fréquences**
(pour signaler les perturbations de la réception de la TNT) : 0970 818 818 (prix d'un appel local)

TARIF DES LOCATIONS

Le tarif préférentiel n'est applicable qu'aux habitants et aux agents communaux d'Orbeil afin de leur permettre de fêter un évènement les concernant personnellement ou concernant leurs descendants ou ascendants en ligne directe (enfants, petits-enfants, parents ou grands-parents). La sous-location ou le prête-nom pour le compte d'une personne n'habitant pas sur la commune sont totalement interdits.

A noter qu'un tarif désinfection des locaux communaux a été instauré pendant toute la durée de la crise sanitaire liée au Covid19 (délibération N° 7 du 25 août 2020).

SALLES DES FETES DU CHAUFFOUR

(DÉLIBÉRATION N° g DU 7 AVRIL 2021)

Un forfait chauffage est appliqué dès que le locataire demande d'allumer le chauffage.

TARIFS SALLES DES FETES DU CHAUFFOUR A COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2022

Bénéficiaires	Grande Salle	Petite Salle	Cuisine	Forfait location GS+PS+C
Particuliers habitant la commune et agents communaux.	210 €	83 €	46 €	338 €
Particuliers et associations hors commune	458 €	200 €	106 €	662 €
Associations de la Commune d'Orbeil désignées ci-dessous (1)	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Associations de la commune pour professionnels à but lucratif	458 €	200 €	106 €	662€
Forfait ménage	221 €	110 €	110 €	441 €
Caution pour les deux salles	800 €	800 €		
Forfait chauffage	56€	22€		78€

(1) Amicale Laïque, Les Jours Heureux, Orbeil Animation, Les Sabots d'Orbeil-Bourrée Yssoirienne, Association des Chasseurs, Bricoles et Fariboles, Associations des Jeunes, Collectif le Pied en dedans, Le Nez à ta porte

Location à la demi-journée les lundis, mardis, mercredis, jeudis	Grande salle	Petite salle
Aux particuliers et associations extérieures à la communes pour faire des réunions en semaine	210 €	95 €
Aux habitants de la commune et agents communaux en semaine	117 €	56 €
Forfait ménage	221 €	111 €
Caution pour les 2 salles	800 €	800 €
Forfait chauffage	44€	17€

Location aux associations et intervenants privés extérieurs à la commune pour la pratique d'activité un soir par semaine sauf les week-ends pour une saison débutant en septembre et se terminant en juin de l'année suivante	Grande salle	Petite salle
Tarif pour la saison :	1.788 €	974 €

DOMAINE DE VORT

(DÉLIBÉRATION N° 10 DU 7 AVRIL 2021)

Le chauffage est refacturé aux locataires en fonction de la consommation réelle de gaz mesurée par le compteur volumétrique.

Les animaux ne sont pas acceptés au domaine de Vort.

TARIFS DU DOMAINE DE VORT A COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2022

TARIFS LOCATION POUR LES INDIVIDUELS

Hébergement	1 personne par chambre (maximum 9 chambres disponibles)	2 personnes par chambre (maximum 9 chambres disponibles)
Tarif par personne et par nuit	23,00 €	17,00 €

TARIFS LOCATION DU GITE POUR LES GROUPES (Forfait 10 personnes)

Location sans chauffage	1 nuit	2 nuits	3 nuits	4 nuits	1 semaine	Personne suppl. par nuit
Gîte simple (avec cuisine mais sans salle panoramique, ni salle supérieure) pour les extérieurs	481€	583 €	670 €	769€	1 260 €	21,00 €
Gîte simple (avec cuisine, mais sans salle panoramique, ni salle supérieures) pour les habitants de la commune et les agents communaux	361€	437€	502€	576€	941€	21,00 €
Gîte avec cuisine et salle panoramique pour les extérieurs	830 €	943 €	996 €	1092€	1 525 €	21,00€
Gîte avec cuisine et salle panoramique pour les habitants de la commune et les agents communaux	622 €	707 €	747 €			21,00 €
Gîte avec cuisine, salle panoramique et salle supérieure pour les extérieurs	1 094 €	1 187 €	1 218 €	1 297 €	1 740 €	21,00 €
Gîte avec cuisine, salle panoramique et salle supérieure pour les habitants de la commune et les agents communaux	820 €	890 €	910 €			21,00 €

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DU CEDRE AU 1^{ER} JANVIER 2022

Ces tarifs s'appliquent uniquement pour une location de la salle pendant les vacances scolaires mois de Juillet et Août.

Bénéficiaires	Tarif week-end du vendredi au lundi	Tarifs à la journée les mardi, mercredi, jeudi
Particuliers habitant la commune et agents communaux	239 €	134 €
Particuliers et associations HORS COMMUNE	318 €	179 €

TARIFS DE LOCATION AU 1^{ER} JANVIER 2022 DES SALLES DU GITE EN SEMAINE :
A LA JOURNEE LES MARDIS, MERCREDIS ET JEUDIS POUR DES SEMINAIRES
OU AUTRES REUNIONS

Bénéficiaires	Salle panoramique	Salle supérieure	Cuisine	Forfait : salle panoramique + salle supérieure + cuisine
Tarif pour les personnes ou les entreprises extérieures à la commune	168 €	168 €	56 €	331 €
Tarif pour les habitants de la commune	132 €	132 €	44 €	265 €

Draps de dessus en supplément : 2€ ou possibilité d'apporter son couchage

Caution dégâts matériel pour :

Le gîte : 1.000 €

La salle du Cèdre : 500 €

Caution ménage pour :

Le gîte : 250 € de caution (si le ménage à la charge du locataire est mal réalisé et doit être refait par les agents communaux et la caution ne sera pas rendue).

La salle du cèdre : 150€ de caution (si le ménage à la charge du locataire est mal réalisé et doit être refait par les agents communaux et la caution ne sera pas rendue).

Forfait ménage au 1^{er} janvier 2022 pour tous les locataires (commune et hors commune) concernant :

Le gite seul : 121 €

Une chambre : 32 €

La salle panoramique : 140 €

La salle supérieure : 140 €

Les sanitaires extérieurs : 32 €

La salle du Cèdre : 168 €

L'option d'un ou plusieurs « forfait ménage » devra être signalée au moins trois semaines avant la remise des clés.

Chauffage

Refacturation du chauffage en fonction de la consommation réelle constatée sur le compteur de gaz (pour la salle panoramique et la salle supérieure) ou d'électricité (pour la salle du Cèdre) en début et en fin de journée ou de séjour et lorsque le chauffage est déclenché à la demande du locataire.

TARIFS A COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2023

(DÉLIBÉRATION N°6 DU 27 JANVIER 2022)

Nouveauté 2023:

- A partir de 2023 : obligation de louer **d'un minimum de 3 chambres** pour les locations sur un week-end au domaine de Vort.
- La possibilité, dès 2022, **d'appliquer la condition particulière de louer uniquement les salles et la cuisine du domaine de Vort (sans les chambres) seulement 6 semaines avant la date de location.**

DOMAINE DE VORT

Tarifs location week-end 2023

Une location d'un minimum de 3 chambres est obligatoire en complément de la location d'une salle lors d'un week-end en 2023.

TARIF GITE * sans chauffage	1 NUIT	2 NUITS	3 NUITS	4 NUITS	1 SEMAINE
3 CHAMBRES (12 couchages)	530€	670€	810€	1008€	1870€
6 CHAMBRES (24 couchages)	890€	1288€	1584€	1960€	3720€
10 CHAMBRES (34 couchages)	1280€	1750€	2142€	2720€	5267€

*forfait gite comprend les chambres, le salon, la cuisine et la salle à manger

Forfait salles sans chauffage en complément du gite	Week-end
Salle Panoramique	400€
Salle Supérieure	330€
Forfait 2 Salles	730€

Pour les week-ends de 3 jours comme Pâque, l'Ascension et Pentecôte, le forfait 3 nuits est obligatoire. Il se peut que cette obligation soit imposée les week-ends avec 1 jour férié attendant au week-end.

Tarifs location semaine ou sous conditions**

TARIF SALLES sans gite	Week-end**	1 journée en semaine
Salle panoramique	400€	200€
Salle supérieure	330€	185€
Cuisine	60€	60€
Forfait 2 salles + cuisine	750€	400€
Salle cèdre en juillet et août	360€	

** la location est possible dans un délai maximum de **6 semaines** avant l'entrée dans les lieux.

Ce forfait est applicable à partir du 01/02/2022 au montant indiqué.

Exemple : réservation en date du week-end du 19 au 20 février, il est possible de louer à partir du 07 janvier de la même année sans obligation de louer les chambres.

En semaine possibilité de louer une chambre : tarif 1 personne par chambre : 25€

2 personnes par chambre : 40€

Pour les habitants et les employés de la commune une remise de 25% du prix est accordée pour une location à leur nom (la sous location est interdite).

La refacturation du chauffage est effectuée en fonction de la consommation réelle constatée sur le compteur volumétrique de gaz (pour la salle panoramique et supérieure) ou d'électricité (pour la salle du cèdre) en fin de location lorsque le chauffage est déclenché à la demande du locataire. Un relevé du compteur est fait au début et à la fin de la location.

CAUTIONS	DEGATS MATERIELS	MENAGE
GITE et / ou SALLES	1000€	250€
SALLE CEDRE	500€	500€

FORFAIT MENAGE	TARIFS
GITE	260€
CHAMBRE	32€ par chambre
SALLE PANORAMIQUE	140€
SALLE SUPERIEURE	140€
SANITAIRES EXTERIEURS	32€
SALLE CEDRE	168€

L'option du forfait ménage devra être signalée 3 semaines avant l'arrivée dans les lieux

SALLE DES FETES 2023

Bénéficiaires :	Grande salle	Petite salle	Cuisine	Forfait GS+PS+C
Particuliers, associations, professionnels pour la demi-journée (2)	231€	91€	51€	372€
Particuliers (2), associations (1), professionnels pour le week-end	504€	220€	117€	728€
Location à l'année scolaire pour une activité un soir par semaine	1967€	1070€		

(1) Les associations de la commune citées bénéficient d'un tarif spécial : Amicale Laïque d'Orbeil, Les Jours Heureux, Orbeil Animations, Les Sabots d'Orbeil- Bourrée Yssoirienne, Associations des Chasseurs d'Orbeil, Bricoles et Fariboles, Association des Jeunes, Collectif le Pied en Dedans, Le Nez à ta Porte,

(2) Les habitants de la commune et agents communaux bénéficient de 40% sur les tarifs des salles.

TARIF	Grande salle	Petite salle	Cuisine	Forfait GS+PS+C
Ménage	221€	110€	110€	441€
Chauffage	80€	30€		110€

Cautions	Grande salle	Petite salle
Cautions	800€	800€

TARIF DESINFECTIION DES SALLES COMMUNALES

Le tarif de désinfection est dorénavant systématiquement appliqué pour toutes les locations.
Salle des fêtes du Chauffour : grande salle : 20€, petite salle : 10€
Domaine de Vort : salle panoramique : 10€€, salle supérieure : 10€, salle du Cèdre : 15€
Totalité du gîte : 50€, une chambre : 5€

MARABOUS DE L'ASSOCIATION ORBEIL ANIMATIONS

Deux toiles de tente de 35 m2 chacune sont disponibles.

Pour les habitants de la commune : 30 € par marabou

Pour les associations de la commune : gratuit

LOCATION D'UNE SALLE POUR USAGE DE BUREAUX

Suite à la suppression des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) il y a quelques années, la commune propose de louer pour un usage de bureau :

La salle au-dessus de la salle du conseil municipal (mezzanine) au tarif de 150 € par mois.

INFORMATIONS

ENTRETIEN DES TROTTOIRS ET ELAGAGE DES ARBRES

Chaque riverain en bordure de voirie communale doit couper les branches des arbres et tailler les haies en limite de propriété. En aucun cas les branches ne doivent déborder sur la voie publique.

Chacun est tenu de balayer le trottoir et son caniveau dans toute sa largeur et sur toute sa longueur, en toutes saisons, au devant de ses immeubles bâtis ou non bâtis. Outre ce

balayage, les propriétaires ou leurs locataires, devront arracher l'herbe qui pousse sur les trottoirs et procéder au démoussage de ceux-ci au droit de leur propriété. Le désherbage doit être réalisé par arrachage, binage ou tout autre moyen à l'exclusion des produits phytosanitaires et phytopharmaceutiques.

DERATISATION

Monsieur le Maire rappelle que la commune s'occupe de la mise en place de raticide dans les regards des égouts de la commune. En aucun cas, elle ne peut céder du raticide aux particuliers qui en font la demande. La réglementation est très stricte en la matière et il faut une habilitation spéciale (certificat) pour manipuler ces produits

dangereux.

Monsieur le Maire souhaite également rappeler aux propriétaires de poules qu'il est de leur devoir de faire attention au grain stocké car il attire souvent les rats et les souris qui vont aussi chez les voisins, source de désagréments.

INAUGURATION TERRAIN MULTISPORT

Le 29 avril en fin d'après-midi et malgré une météo incertaine, le terrain multisport a été inauguré en présence des personnalités locales et des financeurs de l'équipement : Monsieur Bertrand DUCROS, sous-préfet d'Issoire, Monsieur Jean-Paul BACQUET, député honoraire, Monsieur Fabrice RIBEYROLLES, représentant de l'Agence Nationale du Sport, Madame Florence DUBESSY conseillère régionale, Monsieur Bertrand BARRAUD président de l'Agglo Pays d'Issoire et des deux anciens maires honoraires Annie CHALVIGNAC et Gérard GOURBEYRE.



Nous tenons à remercier l'Agence Nationale du Sport, l'Etat et la Région pour leur aide financière.

MAIRE HONORAIRE

Suite à l'inauguration du terrain multisport et profitant de la présence des personnalités, une cérémonie de remise de médaille de Maire honoraire a rendu hommage à l'engagement de Monsieur Gérard GOURBEYRE pour ses 19 années passées à la barre de la commune d'Orbeil. Monsieur Philippe CHOPIN, préfet du Puy-de-Dôme a nommé Monsieur GOURBEYRE maire honoraire et c'est Monsieur Jean-Paul BACQUET, député honoraire, ancien président de l'Agglo Pays d'Issoire qui lui a remis la médaille de Maire honoraire.

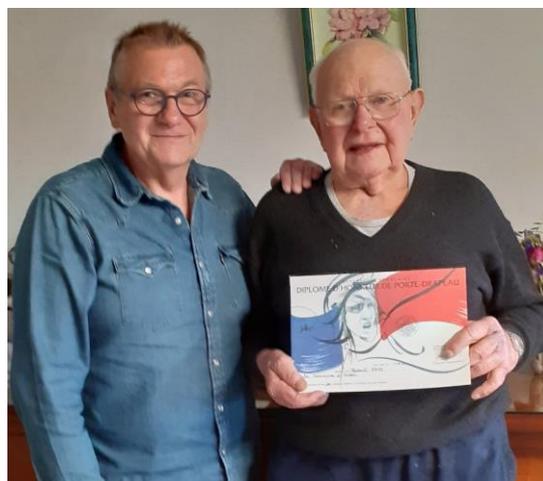


Monsieur Bernard MERLEN a rendu un vibrant hommage à son prédécesseur et au travail qu'il a accompli au service de la commune.

NECROLOGIE DE MONSIEUR ROBERT FAYE

Nous déplorons le décès de Monsieur Robert FAYE survenu le 23 mai 2022. Monsieur Robert FAYE était le papa de Florence FAYE actuelle conseillère municipale et de Franck FAYE ancien conseiller municipal.

En son temps, Monsieur Robert FAYE s'était également impliqué pour la commune puisqu'il avait été conseiller municipal. Il a longtemps été porte-drapeau pour le compte de la commune. A ce titre, il avait reçu récemment le diplôme d'honneur de porte-drapeau de l'ONAC qui lui a été remis par Monsieur le Maire.



A sa famille, nous présentons nos sincères condoléances.

DONS POUR L'UKRAINE

Monsieur le Maire remercie toutes les personnes qui ont répondu à l'appel ou qui se sont spontanément présentées à la mairie avec des dons pour l'Ukraine. Devant l'affluence des dons, nous avons dû refuser les vêtements. Tous les autres dons reçus en mairie ont été remis à l'association issoirienne « pour l'Ukraine » présidée par Natacha GROUGON.



DON DU SANG

En partenariat avec l'Etablissement Français du Sang et en collaboration avec la commune de Brenat, la prochaine séance de don du sang aura lieu

le vendredi 1^{er} juillet 2022

de 16 h à 19 h

à la salle des fêtes du Chauffour

Les nouveaux donneurs seront les bienvenus.



CAMPAGNE DE STERILISATION DES CHATS ERRANTS

La commune d'Orbeil a signé une convention valable du 1^{er} juin au 30 novembre 2022 avec l'association SOS Animaux afin d'endiguer la prolifération des chats errants sur la commune. Les chats sauvages et errants seront capturés par les employés

communaux avec une cage trappe et amenés chez un vétérinaire qui procédera à leur stérilisation. Les chats stérilisés seront ensuite relâchés sur leurs lieux de vie.

Merci de signaler à la mairie la présence de chats errants.

POUBELLES ET DECHETS VERTS AU CIMETIERE

Les poubelles dans le nouveau cimetière ont été déplacées de l'autre côté du portail d'entrée. Les déchets non compostables doivent être déposés dans le bac et les fleurs fanées et autres déchets verts doivent être déposés au sol car ils ne doivent plus être

incorporés dans les ordures ménagères.

Merci de ne plus rien déposer à gauche du portail d'entrée car la dernière concession de la rangée a été récemment attribuée à une famille qui a droit au respect et à la propreté de cet emplacement.

NOMS SUR LES BOITES A LETTRES

Nous demandons aux habitants de bien indiquer leur nom sur leurs boîtes à lettres. Les facteurs remplaçants ont beaucoup de difficultés pour trouver les destinataires et sont souvent obligés de demander à la

mairie.

Merci d'indiquer les noms et prénoms de toutes les personnes vivant au foyer surtout en cas de familles recomposées car les noms de famille sont différents.

S M E (SYNDICAT MIXTE DE L'EAU)



SYNDICAT MIXTE DE L'EAU

de la Région d'Issoire et des Communes de la Banlieue Sud Clermontoise

1- TRAVAUX AU VILLAGE DE PERTHUS :

Le SME de la Région d'ISSOIRE en coordination avec la commune et le SIREG a procédé au renouvellement du réseau d'eau potable au village de PERTHUS.

Les travaux spécifiques d'eau potable sont terminés depuis début avril.

2- EXTENSION DU PERIMETRE DU SME :

Depuis le 1^{er} janvier 2022, le SME a vu son périmètre s'étendre suite à l'intégration de plusieurs communes de l'AGGLO PAYS D'ISSOIRE. Ainsi, le SME assure la distribution de l'Eau Potable sur les nouvelles communes, à savoir : ISSOIRE ; NONETTE-ORSONNETTE (POUR LA PARTIE NONETTE) ; SAINT-GERMAIN-LEMBRON ; GRANDEYROLLES ; CHASSAGNE ; ROCHE-CHARLES-LA-MAYRAND ; SAINT-ALYRE-ES-MONTAGNE ET DAUZAT-SUR-VODABLE.

Il s'agit pour notre syndicat d'une belle opportunité et cela à plusieurs titres :

- Augmentation significative de notre nombre d'adhérents et d'abonnés,
- Rétablissement d'une situation plus juste sur le territoire : les utilisateurs du service à l'échéance 2028 seront égaux devant la redevance du service,
- Renforcement de l'importance du SME en tant qu'acteur majeur de la commande publique dans le domaine de l'eau potable sur la région, avec un budget d'investissement travaux de près de 8 369 775 €HT.
- Etant en mesure de réaliser cette extension du périmètre, notre structure démontre sa capacité à être une solution concrète pour d'autres EPCI concernés par l'échéance de 2026 et notre structure

Ainsi, environ 320 ml de canalisation d'eau potable ont été remplacés et une vingtaine de branchements ont été repris. Le coût de cette opération pour le SME s'élève à 58 789 € H.T.

s'inscrit également dans la démarche de solidarité des territoires.

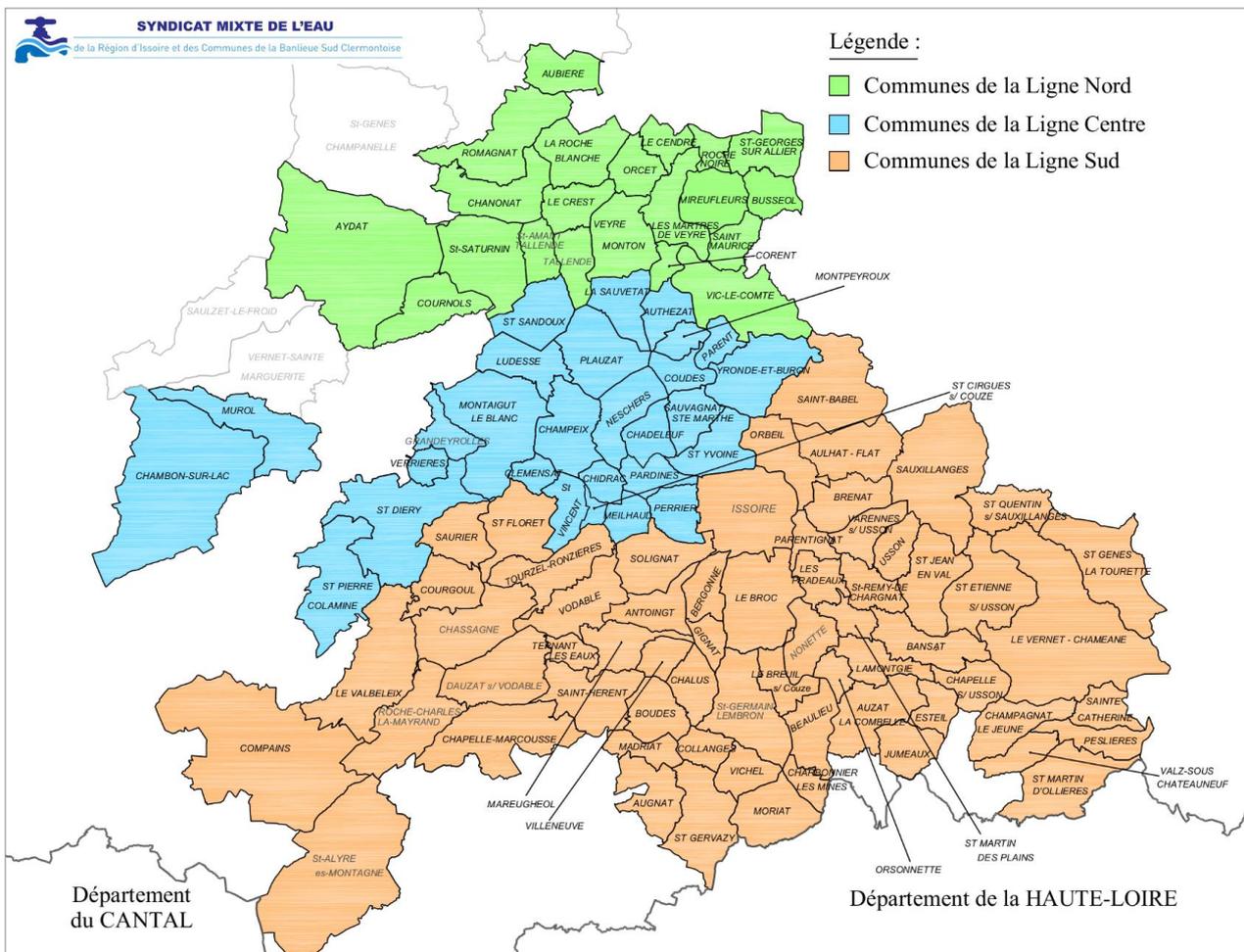
Aujourd'hui, le SME c'est :

- 111 communes adhérentes
- 7 collectivités « clientes »
- 55 955 abonnés
- 118 500 habitants desservis
- 187 réservoirs,
- 122 captages, puits et forages
- 2097 kms de réseau d'eau potable

Le SME investit pour 2022 sur diverses opérations entre autres :

- Reconstruction de deux réservoirs d'eau potable pour un montant prévisionnel de près de 2 267 528 € HT
- Un programme ambitieux de réhabilitations de captages d'eau potable pour un montant prévisionnel de 4 065 109 € HT
- Concernant le renouvellement du réseau d'eau potable, le SME va investir cette année, au titre du programme Travaux dans les communes, près de 1 400 000 € H.T. Cela représente 17 opérations réparties sur 16 communes du Syndicat.

Pour rappel, le prix de l'eau au 1^{er} janvier 2022 s'élève à 261,05 € TTC pour une facture de 120 m3 soit 2,1754 € / m3 abonnement compris (0,0022 € par litre d'eau).



SICTOM

JOUR DE COLLECTE DES BACS GRIS (DECHETS MENAGERS RESIDUELS) :

Toute la commune (sauf Vort)
Domaine de Vort

MERCREDI
LUNDI

JOUR DE COLLECTE DES BACS DE TRI (RECYCLABLES) :

Toute la commune (sauf Vort)
Domaine de Vort

LUNDI SEMAINE PAIRE
MERCREDI SEMAINE IMPAIRE

CONTAINERS A VERRE :

Parking de la salle des fêtes au Chauffour
Parking du Pont d'Orbeil

CONTAINER A TEXTILES :

Parking du cimetière

DECHETTERIE D'ISSOIRE :

ZAC les Listes – Rue Alexandre Vialatte – 63500 Issoire

Ouverte du lundi au samedi inclus : du 1^{er} avril au 30 septembre : 8h – 19h
du 1^{er} octobre au 31 mars : 8h – 18h

Tél : 04.73.89.32.75



Non au brûlage des déchets verts !

L'entretien du jardin pour un particulier génère en moyenne **160 kg de déchets verts** par personne et par an. Pour s'en débarrasser, **9 % des foyers les brûlent**, ce qui représente près d'un million de tonnes par an, bien que cette **pratique soit interdite** depuis de nombreuses années.

Des solutions alternatives individuelles ou collectives, respectueuses de la qualité de l'air et de l'environnement et simples à mettre en oeuvre existent pourtant tels que le compostage, le paillage ou encore l'apport en déchèterie.

Brûlage, attention danger !

Outre les risques d'incendie qu'il génère et les troubles de voisinage causés par les odeurs et la fumée, le brûlage des déchets verts ménagers contribue significativement à la dégradation de la qualité de l'air et nuit à l'environnement et à la santé.

7 t de particules fines sont émises chaque année à l'échelle de Clermont Auvergne Métropole par le brûlage des déchets verts des particuliers et des activités agricoles, soit 1,2 % des émissions totales du territoire.

A titre indicatif et au niveau des rejets polluants, **50 kg de déchets verts brûlés équivaut à 13 000 km** parcourus avec un véhicule diesel récent (*Source ATMO AuRA*).

En effet, le brûlage des déchets verts est une combustion peu performante. Elle émet une très grande quantité d'imbrûlés, en particulier si les végétaux sont humides. Les particules véhiculent des composés cancérigènes. Le brûlage des déchets émet également du monoxyde de carbone. En outre, la toxicité des substances émises peut être accrue quand sont associés d'autres déchets comme des plastiques ou des bois traités.

Ces émissions constituent un impact local fort sur les concentrations en particules pouvant engendrer des épisodes de pollution et ont des conséquences multiples :

- sur la santé des personnes à l'origine du feu et de la population environnante
- sur l'augmentation des risques d'incendie
- sur les milieux naturels, les cultures et les bâtiments (salissures, dégradations)
- sur la destruction de ressources (déchets verts) pour lesquelles il existe des solutions alternatives de valorisation (dépôt en déchèterie, composteurs, plateformes de broyage et de compostage...)

Une pratique strictement interdite

Dans le Puy-de-Dôme, l'arrêté préfectoral du 2 juillet 2012 précise **l'interdiction permanente du brûlage** à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels **des déchets végétaux et non végétaux des particuliers**.

Cette pratique est passible d'une **contravention de 450 euros**. Des arrêtés spécifiques sont pris par département pour réglementer les différentes modalités, en distinguant en général le cas des déchets verts ménagers et assimilés de celui des activités agricoles et forestières.

Pour rappel, les déchets verts ménagers sont les déchets issus de l'entretien des jardins des ménages mais également des parcs et espaces verts des collectivités territoriales (feuilles mortes, déchets d'entretien de massifs, éléments issus de la tonte des pelouses, de la taille des haies et d'arbustes, d'élagages, de débroussaillage...)

De même, les dépôts sauvages de déchets verts sont interdits partout, y compris sur les chemins, en lisière de forêt ou au bord des rivières.

Des alternatives simples au brûlage existent pour transformer ses déchets verts en ressources

A travers des pratiques de jardinage naturel (culture d'espèces à croissance lente, tonte mulching, paillage, compostage...), il est possible de réduire et de valoriser ses déchets verts au sein même des jardins.

Résidus de tontes, feuilles et branches ne sont alors plus des déchets à éliminer mais des ressources locales précieuses pour une gestion plus durable de nos espaces de vie. Enfin, si vous n'avez pas la possibilité de réutiliser vos déchets verts dans votre jardin, déposez-les en déchèterie afin qu'ils puissent être valorisés en compost. Le niveau de particules qui pourraient être générées par le brûlage de végétaux est bien supérieur à

celui du trajet. Quarante-cinq déchèteries sur le territoire du VALTOM accueillent les déchets verts des usagers (pour trouver une déchèterie près de chez vous rendez-vous sur <https://www.valtom63.fr/pres-de-chez-moi/>) Le jardinage naturel et la réduction de vos déchets verts vous intéressent ? Rendez-vous sur valtom63.fr pour plus d'infos.

**SORTEZ DE VOTRE GROTTTE,
VIVEZ AVEC VOTRE ÉPOQUE**

**ARRÊTEZ DE BRÛLER
VOS DÉCHETS VERTS**

LE BRÛLAGE DES DÉCHETS EST **INTERDIT
DES SOLUTIONS ALTERNATIVES EXISTENT
POUR LES TRANSFORMER EN RESSOURCES**
Renseignez-vous sur valtom63.fr

Logos: VALTOM, République Française, Atmo

INFORMATIONS DE L'AGGLO PAYS D'ISSOIRE

PROGRAMME DES RANDONNEES DE L'AGGLO



2022



AGGLO
PAYS
D'ISSOIRE

Une rando par mois :

Venez faire
le plein d'air pur
en découvrant nos
communes,
nos paysages et
notre patrimoine !

22 MAI : CLÉMENSAT

5 juin : SAURIER

26 juin : ARDES-SUR-COUZE

24 JUILLET : JUMEAUX

7 AOÛT : ST-ÉTIENNE S/USSON

SEPTEMBRE : PARENT

OCTOBRE : ORBEIL

NOVEMBRE : LUDESSE

DÉCEMBRE : PERRIER

• Petit parcours :
5 à 10 km
• Grand parcours :
10 à 20 km

Inscription sur place
+ d'infos : 04 15 62 20 00 ou sur capissoire.fr





Pascale Brun, Vice-Présidente, vous présente la 2^e édit



TOUS LES JOURS EN CONTINU :



MARCHÉ & STANDS

Marché de producteurs et artisans locaux bios et/ou engagés dans une démarche respectueuse de l'environnement. Stands d'associations de protection de l'environnement ou issues de l'économie sociale et solidaire.

ATELIERS PÉDAGO-LUDIQUES SUR LA NATURE - BIODIV'EDUC

Ateliers scolaires et jeune public. Utiliser des outils ludiques et numériques pour découvrir la nature autrement et construire le monde de demain. **À partir de 6 ans**

ATELIER RÉCUP CRÉATIVE - LA RESSOURCERIE DU PAYS D'ISSOIRE

Par la magie de vos mains créatives, des objets ayant perdu leur intérêt reprendront vie ! Imaginez, expérimentez, créez ! **À partir de 4 ans accompagné d'un adulte ou à partir de 6 ans en autonomie**

EXPOSITION LOW TECH - LA RESSOURCERIE DU PAYS D'ISSOIRE

Exposition permanente à la découverte des techniques low-tech, de leur fonctionnement, de leurs intérêts écologiques et économiques : four solaire, frigo du désert, marmite norvégienne, vélo-mixeur, lactofermentation, système de refroidissement eco-cooler.

MÉDIATHÈQUE ET LIBRAIRIE - LA LICORNE & AGGLO PAYS D'ISSOIRE

Médiathèque mobile et librairie éphémère. Espace ressource pour tourner quelques pages de livres sur l'environnement et pour faire le plein de bonnes idées écoresponsables.

BALADES DÉCOUVERTE DE L'ENVIRONNEMENT - ESCALE SAUVAGE

Randonnées à la découverte de l'environnement. Découvrez chaque jour une thématique différente avec un accompagnateur en montagne. **14h-17h**

À LA DÉCOUVERTE DE LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ - PLAY FOR NATURE

Ateliers scolaires et jeune public pour sensibiliser à la protection de la biodiversité et des espèces menacées. Présentation des actions de Play for Nature pour le grand public. **À partir de 6 ans**

JEUX EN BOIS - LE CHIEN À TROIS PATTES

Espace jeux en bois : mon Everest, billard Hollandais, table à élastique, laby toupies, weykcik, billard Nicolas, pipe à la tête, le chat et la souris, équilibre, table à glisser, suspens, Villa Paletti, pit trap, carrom, stickasi, molky, jeu du Kubb, Capitaine Koog, bâton inuit, bamboloé.

ATELIERS DO IT YOURSELF - HORS LES MURS ET Avenir INSERTION

Jeux éducatifs et ateliers pratiques. Reconnaissance des plantes et légumes, fabrication de produits ménagers économiques et écologiques, utilisation complète des légumes du potager de la racine aux feuilles.

À LA DÉCOUVERTE DE NOS RIVIÈRES - AGGLO PAYS D'ISSOIRE

Ateliers pratiques et jeux éducatifs pour découvrir le fonctionnement des rivières.

LE CYCLE DES DÉCHETS - SIKTOM ISSOIRE-BRIOUE

Sensibilisation à la gestion des déchets, au cycle de vie des déchets et aux techniques de compostage.

MOBILITÉ DOUCE - LA ROUE TOURNÉE

Réparations participatives de vélos, sensibilisation au code de la route en vélo, essais de vélos, trottinettes électriques et draisinières. **À partir de 14 ans**

VENDREDI 24 JUIN

BALADE ART ET NATURE - CULTIVE TON CIEL réservée aux scolaires

Balade le long du Béal et des jardins d'Ardes-sur-Couze pour s'inspirer de la nature, glaner les plantes et autres matières pour constituer sa palette de couleur et réaliser son « oeuvre ».

De 9h à 10h30 et de 15h à 16h -

ATELIER RÉCUP'ART - RECYCL'ART AUVERGNE réservé aux scolaires

Atelier création de structures à partir d'éléments récupérés dans les poubelles jaunes.

De 9h30 à 12h et de 14h à 16h30 - à partir de 3 ans

BÊTES, PAS BÊTES ! - C'EST SHOW DEVAINT réservée aux scolaires

Lecture-spectacle musicale et sonore. À partir d'extraits de textes destinés aux petites oreilles, de poèmes, de chansons, d'albums jeunesse, de bruitages fabriqués en direct avec toutes sortes d'objets hétéroclites, nous pisterons les bêtes, pas bêtes du tout, et questionnerons nos manières d'être vivant parmi les vivants.

De 10h à 10h45 - à partir de 7 ans

CONTES À POCHE - C'EST UN LAIN DANS LA THEÏÈRE réservés aux scolaires

Des histoires autour de l'eau, des insectes, des plantes, avec des bous, un ogre, des sorcières, un oiseau malin, des dragons, un loup et de tout petits poux... des histoires qui parlent de biodiversité et d'environnement autant que de universel... et dont on ne ressort pas indemne puisqu'elles ont le pouvoir de transformer la vie.

De 11h30 à 12h20 - à partir de 4 ans

LA PLANÈTE VERTÉ - LES PIEDS S'ENTÊTENT

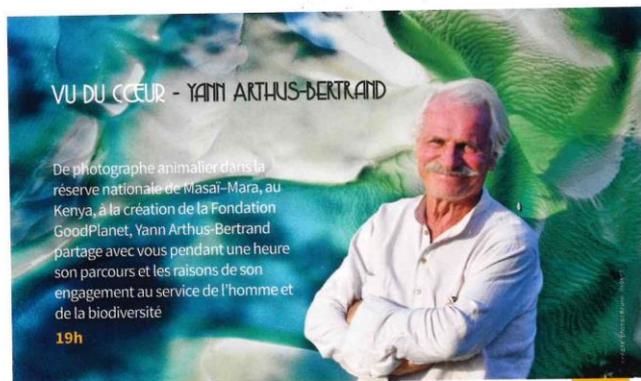
Récit alternatif qui décrit une humanité épanouie dans une nature préservée pour s'éloigner du risque d'effondrement et sensibilise les jeunes générations à l'accueil des réfugiés climatiques, autant d'enjeux majeurs pour les décennies à venir.

De 14h à 14h45 - Tout public à partir de 5 ans

INAUGURATION

Discours inaugural en présence de Bertrand Barraud, Président de l'Agglo Pays d'Issoire, de Pascale Brun, Vice-Présidente Responsabilité Environnementale et de Julien Pierre, parrain du Festival Auver'Green 2022.

18h



VU DU CŒUR - YANN ARTHUS-BERTRAND

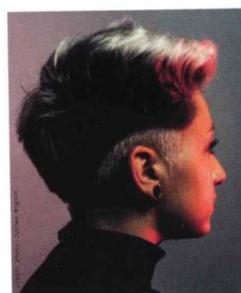
De photographe animalier dans la réserve nationale de Masai-Mara, au Kenya, à la création de la Fondation GoodPlanet, Yann Arthus-Bertrand partage avec vous pendant une heure son parcours et les raisons de son engagement au service de l'homme et de la biodiversité.

19h

INSURGÉS - LES PIEDS S'ENTÊTENT

Chansons francophones sur le thème de la responsabilité écologique à l'aube des changements climatiques, des migrations de masse et autres questions cruciales pour nos contemporains et nos descendants.

20h30



ILLUSTRE

La rappeuse ILLUSTRE se déplace avec une aisance déconcertante sur la fine ligne de crête entre poésie et engagement. Portée par un élan inaltérable, riche d'un regard neuf, elle avance à grande vitesse et s'attache à transmettre cette énergie débordante. Illustre est accompagnée par le label Flower Coast, qui « défend un Artiste Libre dans une économie sociale, solidaire et durable ».

22h

CONCERTS



n d'Auver'Green : un programme pour toute la famille !

SAMEDI 25 JUIN



CARAVANE FORUM : LA GOUTTE D'EAU QUI FAIT DÉBORDER LE VASE - ^{CE} ARTS QUI MIED

Un spectacle interactif de théâtre forum qui invite le public à devenir « spect'acteur », et interroge les thèmes de la ressource en eau et de la coopération locale.

10h30 et 16h - tout public à partir de 4 ans

CINÉMA - LES COMES SAUVAGES DE GIL ET BEN

Diffusion du documentaire de Gil Alma et Benoît Joubert sur le Cézallier, en présence du réalisateur Thierry Marsilhac.

11h30

ATELIER DE CUSTOMISATION - RECYCL'ART AUVERGIE

Customisation d'objets destinés à être jetés.

De 10h à 12h et de 16h à 18h - à partir de 7 ans

ATELIER BOMBES DE GRAINES - LA RESSOURCERIE DU PAYS D'ISSOIRE

Atelier enfant confection de boules de terreau et d'argile contenant des graines mellifères qui pourront être lancées dans des endroits plus ou moins accessibles : son jardin, les rues, des zones non entretenues.

De 10h à 12h30 - à partir de 4 ans accompagné d'un adulte ou à partir de 6 ans en autonomie

ATELIER RADEAU EN VANNERIE - CULTIVE TON CIEL

Découvrir différentes techniques de vannerie et différentes plantes tressables des bords de rivières pour créer des radeaux qui s'en iront flotter sur le Béal ou la Couze.

De 11h à 15h - pour tout âge en famille ou à partir de 7 ans en autonomie

TABLE RONDE - QUEL RÔLE POUR LES ENTREPRISES ?

Table ronde sur le rôle des entreprises dans la transition écologique, suivie d'une présentation avec des entrepreneurs locaux engagés dans une démarche environnementale. En partenariat avec le Fonds de Dotation Play For Nature.

14h

ATELIER MARIONNETTES - LA RESSOURCERIE DU PAYS D'ISSOIRE

Nos déchets sont des trésors ! Inventez, créez une marionnette à partir de matériaux de récupération et déchets recyclables !

De 14h à 17h



ATELIER CERF-VOLANTS - CULTIVE TON CIEL

Décoration de cerf-volants accompagnée d'une démonstration de cerfs-volants du monde et autres créations du cerf-voliste.

De 14h à 18h - à partir de 4 ans accompagné d'un adulte ou à partir de 6 ans en autonomie

ARDES ET LE SECRET DES MERCOEURS - VISITE ET JEU DE RISTE

Avec une guide-conférencière du Pays d'Art et d'Histoire, venez arpenter Ardes en famille, à la découverte du passé de la ville neuve fondée au Moyen-Âge par d'ambitieux seigneurs. Regards aiguisés et esprits curieux ne seront pas de trop pour révéler leurs secrets bien gardés. Départ devant l'Église d'Ardes-sur-Couze - de 15h à 17h

NOS CABANES - SOPHIE LAGIER

Une proposition théâtrale qui nous mène sur des chemins dérivés, explore et invente les espaces où la vie peut s'organiser d'une autre manière. Adaptation pour la scène du roman *Nos Cabanes* de Marielle Macé (Éditions Verdier, 2019).

17h30

MOBILE FILM FESTIVAL - MAKING PEACE WITH NATURE

Mobile Film Festival est un concept unique basé sur des règles simples : un mobile, une minute, un film.

Découvrez la 17^e sélection officielle, Making Peace with Nature.

19h30

ÉLEVATION - ARGIL

(EN REMIÈRE PARTIE DES TROIS CAFÉS GOURMANDS)

Une envolée vers l'amour de la nature, celle qui nous fait tant rêver et nous donne la force de créer. Argil, c'est des chansons folk aux harmonies soyeuses, des mots vivants comme des paysages. Nées de balades matinales en forêt et de voyages sur les ailes géantes des romantiques Hugo, De Noailles, ou Baudelaire...

20h

TROIS CAFÉS GOURMANDS

Elle a déboulé sans crier gare la déferlante Trois Cafés Gourmands. Joviale et fédératrice. Saine et populaire. Instantanée et accueillante. En salle ou en plein air : même adhésion massive, même résonance collective.

21h30 au stade d'Ardes-sur-Couze

Tarif plein : 18,00 €

Tarif réduit : 16,00 €

Gratuit : pour les moins de 12 ans



crédit : photos F. Flou

CONCERTS

DIMANCHE 26 JUIN

API RANDO - AGGLO PAYS D'ISSOIRE

Randonnée mensuelle organisée par l'Agglo Pays d'Issoire. Venez faire le plein d'air pur en découvrant les paysages et le patrimoine d'Ardes-sur-Couze.

Départs du stade d'Ardes-sur-Couze entre 8h et 13h

ATELIER DE CUSTOMISATION - RECYCL'ART AUVERGIE

Customisation d'objets destinés à être jetés.

De 9h30 à 11h30 et de 16h à 18h

BÊTES, PAS BÊTES ! - ^{CE} SHOW DEVIANT

Lecture-spectacle musicale et sonore. À partir d'extraits de textes destinés aux petites oreilles, de poèmes, de chansons, d'albums jeunesse, de bruitages fabriqués en direct avec toutes sorte d'objets hétéroclites, nous pisterons les bêtes, pas bêtes du tout, et questionnerons nos manières d'être vivants parmi les vivants.

10h30 et 15h - à partir de 7 ans

ATELIER CERF-VOLANT - CULTIVE TON CIEL

Décoration de cerf-volants accompagnée d'une démonstration de cerfs-volants du monde et autres créations du cerf-voliste.

De 14h à 18h - à partir de 3 ans

ATELIER TATAKI ZOMÉ - PAULE KINCLEUR

Empreintes végétales martelées. Le Tataki Zomé est un art ancestral japonais qui consiste à imprimer des tissus en martelant des végétaux... Cueillette locale des végétaux et impression sur draps anciens recyclés.

De 14h à 18h - à partir de 7 ans

TABLE RONDE - LA CONSERVATION À DIFFÉRENTES ÉCHELLES

Zoom sur différentes approches de la conservation par les acteurs engagés dans la protection de la biodiversité. En partenariat avec le Fonds de Dotation Play For Nature.

De 14h



TABLE RONDE - LE MONDE DU SPORT S'ENGAGE

Table ronde avec des experts sport et développement durable et des sportifs, dont le parrain du festival Julien Pierre pour le Label Fair Play For Planet. En partenariat avec le Fonds de Dotation Play For Nature.

De 16h

VISITE PANORAMIQUE - RETENDEZ-VOUS AU SOMMET

Du sommet du Fromental, à la vue imprenable, vous êtes conviés à une exploration à 360° du paysage naturel et culturel, commentée par un guide-conférencier.

De 16h à 17h30

PLANTÉES - COLLECTIF DE L'ATRE

Série de scènes indépendantes narrant des situations en improvisations, mettant en scène des figures d'acteurs/trices de l'agriculture contemporaine qui questionnent les pratiques conventionnelles ou écologiques agricoles.

17h30

DANSES DE LA TERRE - ORCHESTRE A CORDES DE LEMPDES

Programme invitant au voyage sur différents continents et dans différents espaces évoquant l'homme et l'animal et abordant les catastrophes écologiques ou biotechnologiques les danses sacrées de la terre.

20h

VISITE COMMENTÉE DU CIEL ÉTOILÉ - OBSERVATOIRE D'ASTROPHYSIQUE CÉZALLIER CANTAL

Découvertes thématiques de la voûte céleste : mouvements apparents, repérage des principales constellations et origines de leurs dénominations, présentation de la diversité d'étoiles. À la nuit tombée

CONCERT



LES ASSOCIATIONS

L'AMICALE LAÏQUE

LE MOT DU PRESIDENT

Enfin ! Enfin après deux années compliquées et difficiles pour tous, l'Amicale Laïque a repris peu à peu son rythme normal et a pu de nouveau proposer ses activités et ses animations. Quel plaisir de pouvoir de nouveau se rencontrer pour partager de bons moments !

Du côté des sections, tous nos animateurs ont repris du service. Une nouvelle activité a même été testée : le POUNDFIT qui a lieu le jeudi de 18 à 18h30. Cependant, la fréquentation reste faible sur certaines activités. J'espère que la participation sera au rendez-vous la prochaine saison, et pouvoir ainsi maintenir ces activités dans de bonnes conditions.

Pour les enfants, l'activité DEFOUL'KIDS est toujours en place. Elle est accessible aux enfants de 4 à 10 ans, et, nous avons mis en place, avec l'aide de la municipalité, un Pédibus, pour accompagner les enfants de l'école au foyer Pierre FOURY.

Côté animations, nous avons pu suivre notre programme, avec parfois un décalage par rapport aux dates habituelles. Seul contre-temps, le Noël de l'école, organisé conjointement avec l'APE, qui n'a pu se dérouler à la salle des fêtes en raison des mesures sanitaires encore en vigueur au moment de l'organisation, mais dans l'enceinte de l'école, ce qui n'a rien enlevé à la joie des enfants de faire (et défaire) des constructions de Kapla. Seul regret, le père Noël n'a pas pu venir distribuer les cadeaux !

Le repas des Anciens et des Amicalistes, qui n'avait pas pu se faire l'an dernier en raison de la pandémie, a eu lieu deux fois cette

année : Une fois en Octobre 2021, une fois en janvier 2022. Avec cependant un peu moins de monde que d'habitude. Mais c'est toujours un grand plaisir pour nous d'organiser ce rendez-vous convivial, et nous étions tous frustrés de ne pas avoir pu le faire en 2021.

Quant aux autres animations proposées, que ce soit le LOTO, le THEATRE, ou l'Apéro Concert, compte tenu que c'était une année de reprise après deux années perturbées, elles ont connu un succès correct. Une fois encore, l'organisation et la réussite de ces événements n'est possible que grâce à la mobilisation des bénévoles de l'association. Nous espérons que ces soirées, qui sont des moments de convivialité et de bonne humeur, connaîtront à nouveau le même succès.

Du côté de l'école d'Orbeil et des enfants, cette année, comme chaque année, nous nous sommes efforcés d'apporter notre soutien à la réalisation de ses projets éducatifs et des sorties scolaires. Ce soutien se traduit principalement au travers d'une aide financière. Ainsi cette année, nous avons financé l'animation KAPLA de Noël, offert un lot à la tombola, participé au financement des différentes sorties scolaires, au projet Bibliothèque, et au « grand voyage », au cours duquel les quarante-quatre enfants des classes CE et CM de l'école sont partis cinq jours en classe Océan.

En tout, c'est un budget de 7400 € qui aura été consacré à l'école et donc aux enfants pour la saison 2021-2022.

Ce soutien à l'école est l'un des buts de l'Amicale Laïque. Nous sommes heureux et fiers de pouvoir contribuer à ces projets.

Mais il faut rappeler que ce sont en partie les recettes générées par nos animations qui nous permettent d'apporter cette contribution. C'est pourquoi, la réussite de ces événements est importante et que nous espérons à chaque fois une participation élevée.

Vous pouvez retrouver l'actualité de l'Amicale sur son blog (orbeil-amicale-laique.over-blog.com) ou sur sa page Facebook, ainsi qu'au travers des différentes commutations que nous faisons en cours d'année, et nous contacter par mail (amicale.laique.orbeil@orange.fr) ou téléphone (06 19 02 46 22)

Je remercie une nouvelle fois tous les bénévoles qui participent au bon

fonctionnement de l'Amicale, et la municipalité pour les aides précieuses et les soutiens qu'elle nous apporte.

Je vous donne rendez-vous le 2 septembre pour notre assemblée générale et la reprise de nos activités, en bonne santé, et j'espère nombreux.

Le Conseil d'Administration, les animateurs des sections se joignent à moi pour vous souhaiter un agréable été et de bonnes vacances. Profitez des beaux jours qui arrivent, de votre famille, de vos amis et à bientôt.

Le président, Didier GIRARD

LES ACTIVITES DE L'AMICALE LAIQUE		
<u>ACTIVITES ENFANTS</u>		
<u>Mardi</u> :	MODELISME	16h45 - 17h45
	DEFOUL'KIDS (6-10 ans)	
<u>Jeudi</u> :	DEFOUL'KIDS (4 - 5 ans)	
<u>ACTIVITES ADULTES</u>		
<u>Lundi</u> :	INFORMATIQUE	17h00 – 19h30
<u>Mardi</u> :	GYM D'ENTRETIEN	10h30 – 11h30
	MODELISME	18h00 – 19h30
	TENNIS DE TABLE	19h00h- 22h00
<u>Mercredi</u> :	GYM TONIC	18h00 – 19h00
<u>Jeudi</u> :	STRETCHING	10h30 – 11h30
	COUTURE	18h30 – 20h00
	POUNFIT	18h00 – 18h30
<u>Vendredi</u> :	YOGA	18h30 – 19h30
<u>Samedi</u> :	PETANQUE	14h00 – 17h00
<u>2 fois/an</u> :	THEATRE	

SECTION COUTURE

Nos couturières prennent toujours autant de plaisir à se réunir tous les jeudis de 18h30 à 20h et font chaque saison beaucoup de progrès.

Elles arrivent à confectionner robes, vestes et chemisiers avec les conseils et le savoir-faire de Paulette, elles en retirent une grande satisfaction personnelle.

Nous nous sommes toutes réunies autour d'un verre pour clôturer la fin des cours. Bonnes vacances à toutes et rendez-vous en septembre pour une nouvelle saison.

Paulette



SECTION DEFOUL'KID

Accessible aux enfants de 4 à 11 ans, cette activité est composée de plusieurs thèmes, comme la zumba, la relaxation, le jeu en groupe.

Elle a pour but de développer les capacités physiques de l'enfant (mobilité, force, endurance, souplesse), et les capacités cognitives, grâce à la zumba qui utilise la musique, mais aussi par des jeux de mémoire, de coordination d'attention.

Favoriser l'échange, la sociabilisation et l'esprit d'équipe à travers le jeu de groupe.

Proposée en deux séances par classe d'âge Cette activité a rencontré un vif succès.

Laetitia



SECTION GYMNASTIQUE

Trois niveaux de gymnastique sont proposés :

GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN

Avec les précautions d'usage nous avons pu continuer de nous activer pour nous maintenir en forme tous les mardis à 10h30 sans problème. Avec le ferme espoir de se retrouver à la prochaine rentrée pour continuer de dérouiller nos articulations et de passer des moments très conviviaux où les fous rires ne sont pas rares et que ça fait du bien ...

Passez un bon été et à la rentrée nous repartirons d'un bon pied

Gisèle



GYMNASTIQUE TONIC

Découvrez une Gymnastique récréative faite de convivialité, d'échanges, de plaisir et de partage. Une Gymnastique pour votre bien-être.

Les adhérents apprécient le tonus dispensé par la gym d'entretien, la détente. En pratiquant cette activité, vous verrez votre

quotidien s'améliorer progressivement :
Amélioration de l'adresse, de la coordination ainsi que de l'équilibre
Renforcement musculaire avec ou sans petits matériels (élastiques, ballons, poids...)
Entretien de la souplesse articulaire

Nathalie

POUNDFIT

Le POUND est un cours hyper dynamique qui mixe renforcement musculaire et travail cardio, le tout en musique et en utilisant des « sticks », des baguettes en plastique qui ressemblent à des baguettes de batteries. Chaque mouvement est ponctué par les percussions des baguettes entre elles ou au sol, ce qui accentue l'effort tout en donnant un rythme et une musicalité au cours. Pendant 30 minutes, on s'entraîne en s'amusant et en se défoulant.

Cet entraînement est accessible à une majorité de gens parce que les mouvements peuvent être adaptés au niveau qui leur convient et qu'il est possible d'augmenter leur intensité au fil des semaines.

Dès la rentrée de septembre, venez vous amuser avec nous le jeudi de 18h00 à 18h30.

Isabelle



STRETCHING

Adressée aux adultes, cette discipline est basée sur la pratique d'assouplissements et d'étirements en douceur de manière passive et sans à coup, accompagnés d'un travail respiratoire.

Les étirements vont permettre d'améliorer la souplesse, l'amplitude des mouvements et débarrassent certains muscles de leurs raideurs. Ils vont également permettre le "lâcher prise" psychique chez les personnes stressées.

Les assouplissements, quant à eux, sont davantage destinés à l'amélioration de l'amplitude articulaire et sont axés sur le travail des articulations et des tendons.

Tout ceci représente un excellent moyen de se détendre.

SECTION INFORMATIQUE

Nous avons fonctionné très régulièrement cette année et les participants sont restés fidèles. Il faut reconnaître que le faible effectif permet de répondre aux sollicitudes de chacun. Toutefois, il semble que nous soyons au bout de ce que nous pouvons apporter à nos participants même si chaque séance est un plaisir partagé. Peut-être faudrait-il envisager de proposer quelque



Malheureusement, l'activité à due être suspendue en raison du confinement.

Laetitia

chose de différent dans la forme et le contenu pour attirer de nouveaux participants. Toute personne intéressée ayant des propositions et l'envie de transmettre peut se manifester auprès du président de l'Amicale Laïque pour préparer la reprise de septembre. En attendant, je vous souhaite de belles vacances estivales.

Simonne

SECTION MODELISME

• MODELISME ADULTES

La section modélisme adulte donne rendez-vous à tous les amateurs de maquette le 19 juin sur le plan d'eau du Mas à Issoire, où modélistes petits et grands pourront faire évoluer leurs constructions nouvelles ou anciennes, voiliers au gré du vent ou bateaux moteur électrique maquettes ou conceptions personnelles,

En compagnie de différents clubs du département, et pour ceux qui seraient tentés par cette activité rendez-vous début septembre le mardi 18h au foyer Pierre FOURY au Chauffour.

Gérard



• MODELISME ENFANTS

La saison se termine une nouvelle fois. Les enfants inscrits en début d'année sont toujours présents. L'avion à moteur et le planeur sont prêts à décoller, les 4 bateaux sont en fin de préparation. Les essais se feront sur le plan d'eau du Mas, toute la journée du 19 juin. Nous invitons les parents et les fans de modélisme à venir voir évoluer les créations de l'année ainsi que l'exposition des maquettes réalisées dans le département puisque plusieurs sections seront présentes

Henri



SECTION PETANQUE

Les 19 joueurs de la section pétanque de l'amicale laïque ont pu pratiquer tout l'hiver dans des conditions de confort optimales après que l'on ait obtenu auprès de Monsieur le Président de l'USI Pétanque avec l'appui de notre Maire ainsi que de Monsieur le Président d'API ISSOIRE, l'autorisation d'utiliser les installations du boulodrome couvert d'Issoire tous les dimanches matin.

Les beaux jours étant revenus nous nous retrouvons tous les samedis après-midi sur le parking de la salle des fêtes du Chauffour en alternance avec le terrain de Brenat qui nous accueille avec l'assentiment de Monsieur le Maire.



Nous remercions donc toutes les personnes qui ont facilité notre activité et nous invitons tous ceux qui seraient intéressés à nous rejoindre.

Gérard

SECTION THEATRE

La joyeuse Troupe Quasimodo était enchantée de remonter sur les planches après 2 ans d'arrêt avec 2 pièces et 2 sketches.

Le public, venu nombreux lors de la représentation du 23 avril 2022, était ravi et heureux d'avoir passé une soirée de détente et de rires.

Comme chaque année, une séance de rattrapage est prévue pour celles et ceux qui n'auraient pas pu assister à la représentation d'avril 2022.

Rendez-vous le **dimanche 20 novembre 2022** à **14h30** à la Salle des fêtes du CHAUFFOUR.

Celles et ceux qui voudraient rejoindre la Troupe pour le prochain spectacle de 2023, contactez-nous dès à présent.



Toute la Troupe se joint à moi pour vous souhaiter un bel été et de très bonnes vacances !! A bientôt !

Isabelle

SECTION YOGA

Le yoga apporte un grand nombre de bienfaits physiques notamment l'assouplissement des muscles (les postures de yoga sont variées pour étirer l'ensemble des grands groupes musculaires). Certaines postures aident au renforcement musculaire en douceur, d'autres font plutôt travailler l'équilibre.

Avec une pratique régulière on peut corriger des erreurs de posture développées tout au long de notre vie ce qui atténue grandement les problèmes de dos chroniques. Mais pas

SECTION TENNIS DE TABLE

Enfin une année normale pour le Tennis de Table.

8 joueurs et 2 équipes.

Malgré des entrainements en petit comité : L'équipe 1, qui évolue en Promotion d'Excellence (Ligue 2), finit dernier de poule mais aura bataillé sur des matchs en 5 sets tout le long de la saison.

L'équipe 2, qui évolue en Honneur (National 1), continue sur les phases finales entre les 2 poules d'Honneur suite à une belle saison.

Individuellement, des belles places ont été trouvées lors du Championnat Départemental et Régional.

Notre doyen Jacques s'est aussi qualifié pour les championnats de France ! Bravo Jacques ! La saison s'achève, et la section Tennis de table va prendre des vacances avant la reprise en septembre, avec, on l'espère de nouveaux joueurs.

que... le yoga participe aussi à la réduction du stress et l'amélioration du sommeil. Pendant la séance l'attention est entièrement dirigée sur le corps et la respiration, ce qui est une forme de méditation.

Sur le tapis Edwige NIAY, coach certifiée, nous invite à prendre le temps d'écouter notre corps, un moment de relaxation qui plaît à nos adhérents qui, tous les vendredis viennent partager ce moment privilégié.

Ludivine



On recherche des joueurs (petits ou grands) afin de continuer d'échanger quelques balles dans la convivialité le mardi soir à la salle des fêtes du CHAUFFOUR.

Ne pas hésiter à contacter l'Amicale Laïque d'Orbeil pour plus d'information.

Les pongistes vous saluent

Mathieu

LES SABOTS D'ORBEIL – BOURREE YSSOIRIENNE

Le groupe folklorique Sabots d'Orbeil-Bourrée Yssoirienne n'a pas repris les répétitions et n'a pas produit de représentations.

Un thé dansant avec Michel Chevarin est prévu le 11 décembre à la salle des fêtes du Chauffour

Vous pouvez nous contacter au 06 88 73 61 15 ou 06 68 22 18 03.

Brigitte COQUELIN

CLUB DES JOURS HEUREUX

Voilà que se termine une année encore bien compliquée, mais nous avons malgré tout pu mener à bien nos rencontres jeux du jeudi après-midi ; avec la découverte pour certains de nouveaux jeux qui ont fait des adeptes ; un moment où l'on oublie ses soucis, ses douleurs et permet de rompre cette terrible solitude dont beaucoup souffrent.

Le 12 mai après un très bon repas à Brioude, nous avons pu remonter dans le temps avec la visite du musée de la locomotion à Brassac les Mines, une exposition riche qui nous a rappelé des souvenirs et nous avons découvert que depuis très, très longtemps existe la voiture électrique avec de nombreux modèles exposés.



Tous ceux qui ont participé à cette journée étaient satisfaits de cette sortie en dehors de nos murs, mais le Covid a encore agit en privant 4 membres de cette sortie.

Bonnes vacances à tous et au plaisir de se retrouver en septembre pour de nouvelles activités

Gisèle VIDAL

L'APE ORBEIL (ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES)



L'APE continue ses projets, cette année nous avons pu participer financièrement à la classe de mer effectuée par les classes de CE/CM en Mai. Les enfants ont été enchantés par ce beau voyage. C'est en voyant le sourire des enfants que nous pouvons nous réjouir de continuer notre engagement sur ces projets de l'APE, et pouvoir ainsi apporter notre aide à l'école. A ce sujet, nous remercions les différents parents qui participent activement à leurs réalisations.

Nos ventes de crêpes sont un succès et un goûter devenu incontournable !!, il est très attendu des enfants mais aussi des grands !!.

En Mai, nous avons organisé notre 1er concours de pétanque sous un soleil éclatant, 28 doublettes, l'ambiance était au rendez-vous autour de la buvette et du snack. Les gagnants sont repartis avec 2 jambons crus.

En juin, la kermesse de l'école s'est clôturée par un barbecue organisé par l'APE. Après 2 ans d'absence, cette fête de l'école est un véritable moment de convivialité et d'échange. Elle permet à tous de passer un

moment inoubliable avec nos enfants et de créer du lien.



Enfin, comme le veut la tradition, nous avons offert à nos futurs 6ème, un matériel indispensable pour leur rentrée : la fameuse calculatrice CASIO !!!

Nous souhaitons remercier la municipalité, l'Amicale Laïque et Orbeil Animation pour leur aide précieuse.

l'APE vous souhaite un excellent été ensoleillé, de très bonnes vacances avec vos proches et un peu de repos bien mérité !!

Rendez-vous en Septembre !!! On l'espère nombreux !!

Le bureau de l'APE

ORBEIL ANIMATIONS

Le début d'année pour l'association est souvent calme. Le vide grenier de mai a inauguré les activités d'Orbeil Animation pour 2022.

Le bilan est mitigé. En effet, la chaleur a eu raison des exposants et les visiteurs ont sûrement préféré aller se balader au frais que de venir chiner.

Le second semestre s'annonce plus mouvementé. Malgré l'absence des conscrits, la fête patronale aura bien lieu le week-end du 3 et 4 septembre 2022. Le programme est encore à définir mais les grandes lignes sont déjà tracées. Le bal sera remplacé par un apéro concert suivi du feu d'artifice.

L'organisation du dimanche est encore à finaliser mais n'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions. Quelles animations conviviales souhaiteriez-vous avoir sur ORBEIL pour un dimanche après-midi ?

L'association a candidaté à l'API rando qui se déroulera le dimanche 9 octobre. Orbeil Animation a fait le choix de reverser les bénéfices de cette journée à l'école.

Nous finirons l'année avec le traditionnel Téléthon de début décembre.

L'association est depuis mai sur le réseau Facebook. Nous vous invitons à venir « liker » notre page. Ainsi, vous retrouverez nos différentes actualités mais nous partageons aussi les publications des associations de la commune.

La vie associative reprend vie peu à peu sur la commune, mais il ne faut pas oublier que nous comptons sur vous pour nous communiquer vos idées ou envies. N'hésitez pas à venir échanger avec nous et à nous suggérer vos attentes.

Mail Orbeil Animation :

orbeil.animation@orange.fr

L'équipe d'Orbeil Animation

BRICOLES ET FARIBOLES

Notre association se consacre aux loisirs des arts créatifs et à la décoration.

Dès le mardi 6 septembre, nous serions heureuses de vous accueillir, les mardis soirs de 20h30 à 22h30 dans la petite salle des fêtes du Chauffour pour bricoler et papoter ensemble.

Au menu de nos travaux : vannerie, macramé, peinture d'écharpes, couture, confection de lampes, de bijoux et de petits objets déco compagnons de notre quotidien ou de notre intérieur.

Nous travaillons en atelier. Toutes les 4 semaines nous changeons d'activités. Celles ou celui qui ne souhaite pas participer à l'atelier est libre d'y assister ou pas. Quoiqu'il en soit une séance, par atelier, est réservée à la fabrication d'un objet qui sera vendu lors de notre expo-vente.

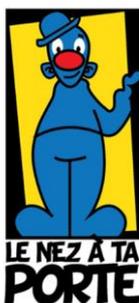
Des stages de perfection sont proposés aux adhérentes, en fonction des thématiques de l'année.

A très vite et au plaisir de vous accueillir.

Florence VERDIER,

Présidente de l'Association Bricoles et Fariboles





LE NEZ À TA PORTE

Association de clowns à l'hôpital
LE NEZ à TA PORTE
Reconnue d'intérêt général
2 Chemin des Cotères 63 500 ORBEIL
Tél: 06.09.70.20.52



esperluette.63@gmail.com



lenezataporte.fr

UN DUO DE CLOWNS pour faire entrer le **RIRE** dans les chambres d'hôpital et les maisons de retraite !

Nos aventures continuent d'eypad en eypad, du centre de l'enfance au CHU d'Estaing .
La joie est toujours au rendez-vous. Que de belles rencontres et de beaux partages !



LE NEZ à TA PORTE ET ARCLAWN

organisent un stage de découverte

CLOWN 1 à ORBEIL

9 et 10 Juillet 202

stage adulte, ouvert à tous,
animé par Gaëlle VIVANT



Renseignements au 06.09.70.20.52
ou sur www.clown.asso.fr

LE YOGA DU RIRE

Parce que les bienfaits du rire ne sont plus à démontrer, Gaëlle, animatrice de yoga du rire vous propose de vivre un réel moment de détente, de partage et de convivialité autour du rire.

**Atelier tous les 15 jours
le JEUDI de 18h à 19h30
Salle des fêtes du Chauffour**

Renseignements et inscriptions au
06.09.70.20.52 1^{ère} séance découverte
offerte



CALENDRIER PREVISIONNEL DES FESTIVITES DU 2^{ème} SEMESTRE 2022

(A titre indicatif)

	Festivité	Lieu	Organisateur
JUILLET			
Vendredi 1 ^{er} juillet de 16 à 19h	Don du sang	Salle des fêtes	EFS, communes de Brenat et d'Orbeil
Samedi 9 et dimanche 10 juillet	Stage clown	Salle des fêtes	Le Nez à ta porte
AOUT			
SEPTEMBRE			
Vendredi 2 septembre à 20h30h	Assemblée Générale	Salle des fêtes	Amicale Laïque
Samedi 3 et dimanche 4 septembre	Fête patronale	Salle des fêtes	Orbeil Animation
OCTOBRE			
Samedi 15 octobre à 19h	Apéro-concert	Salle des fêtes	Amicale Laïque
Samedi 22 et dimanche 23 octobre	Stage clown	Salle des fêtes	Le Nez à ta porte
NOVEMBRE			
Samedi 12 novembre	Soirée apéro-karaoké thème : Halloween	Salle des fêtes	APE (Association des Parents d'Elèves)
Samedi 19 novembre à 19h	Soirée photos réservée aux amicalistes	Salle des fêtes	Amicale Laïque
Samedi 26 novembre à 18h	Loto	Salle des fêtes	Amicale Laïque
DECEMBRE			
Samedi 3 décembre	Téléthon	Salle des fêtes	Les associations de la commune
Dimanche 11 décembre	Thé dansant avec Michel Chevarin	Salle des fêtes	Sabots d'Orbeil
Vendredi 16 décembre	Noël pour les enfants de l'école	Salle des fêtes	Amicale Laïque